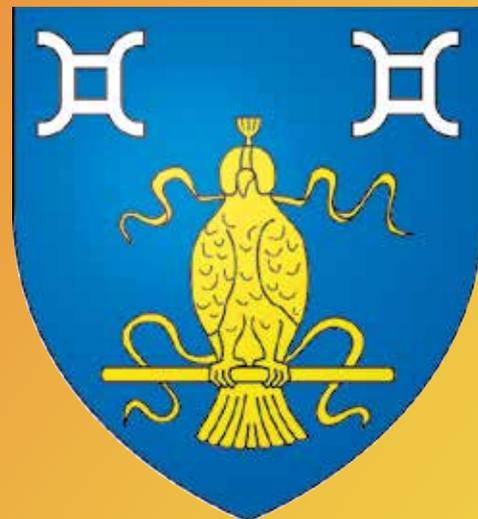


MAZANGÉ

BULLETIN

MUNICIPAL

2020





Saint Ouen

. Terrassement



. Aménagement Extérieur



. Clôture



. Enrobé



. Assainissement

. Terrasse, pavage...

. Béton désactivé



Demande de devis

02 54 77 70 20

5 rue Roger Salengro - 41 100 Saint Ouen



Ets Colin
entretient
vos jardins

50 %
déductible
d'impôts*

Création
de massifs

Plantations

Tailles

Pelouses

Tontes

Contrat
d'entretien
annuel

Particuliers
et
Entreprises

* des sommes selon dispositions fiscales

Ne pas jeter sur la voie publique




l'entreprise dédiée au service de l'eau

Entreprise dédiée au service de l'eau (distribution d'eau potable, traitement des eaux usées, construction d'égouttements), Saur exerce la totalité de services au public en faveur des usagers d'égouttement, d'égouttement, organisationnelle et humaine pour constituer à l'échelle de l'eau, un lieu de qualité accessible à tous.

Avec 6 000 collaborateurs en France, en Arabie saoudite, en Espagne, en Espagne et en Pologne, Saur accompagne plus de 7 000 collectivités locales et industrielles et sert 13 millions de consommateurs dans le monde.

Direction Régionale Centre Pays de Loire
Arnaud Clément - 7 route de Rouffy - 41300 MONTMORILLON - Tél: 02 44 71 01 90 - 3476 02 41 71 05 58

SARL

Bellanger Cédric



Plomberie · Chauffage · Ramonage
Dépannage · Salle de bain

06 31 50 46 03

Création et Réalisation pour tous vos travaux d'impression...

icm
imprimeur

un savoir faire sur mesure

Création graphique
Impression Offset - Numérique

☎ 02 54 72 00 58 Façonnage

4, rue de Vauracon - 41100 MAZANGÉ - imp.icm@sfr.fr

Brochures - Dépliants
Flyers - Etiquettes
Papier à Entête
Cartes commerciales
Factures - Enveloppes
Calendriers - Sous mains
Affiches - Adhésifs
Panneaux - Bâches
Roll'up - Kakemonos

Sylvain LECOMTE

Entreprise
Débroussaillage
Lamier
Broyeur

L'oisonnière
72120
Saint Calais
06 89 43 82 87
02 43 63 09 15

sylvain.lecomte0746@orange.fr



Vous découvrirez à la lecture de ce bulletin les différents travaux réalisés au cours de l'année 2019 notamment le terrain multisports.

Cet équipement, attendu depuis plusieurs années, va répondre à l'attente des enfants de l'école et du centre de loisirs. Cette installation est aussi en libre accès aux habitants de la commune.

Concernant l'année 2020, le conseil municipal vient de voter le projet d'installation d'une chaufferie bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur. Cette chaufferie remplacera les quatre chaudières fuel actuelles de la mairie-école, de la cantine, de la salle des fêtes et de l'école rue du Bignon.

Le déploiement de la fibre optique sur notre territoire a pris du retard mais actuellement de nombreux tirages de câbles sont en cours. Normalement, si tout se déroule bien, une bonne partie de la commune sera desservie en 2020 et le reste en 2021.

Dans ce bulletin vous trouverez des informations sur les différentes associations de la commune. Les activités qu'elles proposent tout au long de l'année, permettent de renforcer le lien social. N'hésitez pas à les rejoindre.

Ce bulletin est réalisé grâce au financement de nos différents annonceurs. Merci de leur soutien.

L'équipe communication a œuvré tout au long de l'année pour la réalisation de ce bulletin et des « flashes info ». Merci à toute l'équipe et aux distributeurs.

De nouveaux habitants ont choisi d'habiter notre commune, nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous arrivons à la fin de la mandature. Aussi, je voudrais personnellement féliciter très chaleureusement l'équipe municipale, adjoints et conseillers pour leur engagement et leur investissement de manière désintéressée et sans compter tout au long de ces six années.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2020 faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels.

Très bonne année à tous.

Patrick BRIONNE

NOTRE COMMUNE

Editorial p 03

Les Elus p 04

La Mairie - Vos représentants p 05

Tarifs municipaux p 06

Le Budget P 08

Actualités municipales p 10

VIE DU VILLAGE

Etat Civil 2019 p 14

Services de proximité p 15

Vie scolaire et Jeunesse p 16

Vie Sportive p 18

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier 2020 - Les Présidents p 19

Perche Nature - UNC AFN p 20

Ensemble et Solidaires UNRPA p 21

ASCM p 22

Société de chasse - UCCAV MAZANGÉ p 23

Rando - Sport Auto Tours - ES A.T.L. p 24

APPMA (Pêche) p 25

Pompiers - Paroisse p 26

LE BULLETIN MUNICIPAL

Brèves de bulletin p 27

Bulletin de Jeu p 32

HISTOIRE LOCALE

Il y a 100 ans p 34

INTERCOMMUNALITE

Représentants de la commune p 36

SIAEP p 37

Pays Vendômois p 38

SCOT- Val de Loire Numérique p 39

Territoires Vendômois p 40

TTVL p 43

INFORMATIONS PRATIQUES

Emploi et formation p 44

Médical et Social p 45

Habitat et Énergie p 49

VALDEM : Ordures ménagères p 50

Droit et réglementation P 51

Règles de vie p 52

N° Utiles - Bottin Internet p 54



Le Conseil Municipal

MAIRE : Patrick BRIONNE

AJOINTS : Evelyne VIROS (1^{ère} adjointe), Jacques COLAS (2^{ème} adjoint),
Christophe RENON (3^{ème} adjoint), Nicole DIJON (4^{ème} adjointe),

CONSEILLERS : Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI,
Jules COLIN, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT, Dominique GAUDRUAU,
Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Michel ROUVRE.



COMMISSIONS	RESPONSABLE	TITULAIRES
ANIMATION	Nicole DIJON	Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Jules COLIN Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT, Christophe RENON
VOIRIE-TRAVAUX	Christophe RENON	Corinne JOUSSARD, Jules COLIN, Loïc ESSERMEANT, Jean-Yves OZAN
FINANCES	Patrick BRIONNE	Corinne JOUSSARD, Evelyne VIROS, Loïc ESSERMEANT, Dominique GAUDRUAU
COMMUNICATION	Nicole DIJON	Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN
ACTION SOCIALE	Evelyne VIROS	Nicole DIJON, Carine STEFANUCCI, Jean-Yves OZAN
		TITULAIRES
APPEL D'OFFRES		Jacques COLAS Christophe RENON Jules COLIN
		SUPLÉANTS
		Evelyne VIROS Nicole DIJON Dominique GAUDRUAU



La Mairie

5 rue Suzanne MARSOLLIER
41100 MAZANGE



HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	14h00 à 17h00
Mardi	14h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	14h00 à 17h00
Vendredi	14h00 à 17h00

Tél. : 02 54 72 00 27

E-mail : mairie.mazange@wanadoo.fr

PERSONNEL COMMUNAL

SECRETARIAT

- ⇒ Isabelle PACAUD
- ⇒ Valérie FAUCHEUX

AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

- ⇒ Carine BERTHELOT
- ⇒ Carole DECLERCK
- ⇒ Laëtitia GATIGNON
- ⇒ Estelle PONNET
- ⇒ Dany NEILZ
- ⇒ Aurélien BOYÉ



Vos représentants

Les conseillers départementaux du canton de Vendôme siégeant au conseil départemental sont Mme Monique GIBOTTEAU, 1^{ère} vice-présidente chargée des solidarités, et M. Philippe GOUET.

Le conseil départemental du Loir-et-Cher est présidé par M. Nicolas PERRUCHOT.

<http://www.le-loir-et-cher.fr> (« Les élus ») - Tél : 02.54.58.41.41

M. Pascal BRINDEAU, député depuis le 11 janvier 2019, siège à l'Assemblée Nationale présidée par Richard FERRAND. <http://www.assemblee-nationale.fr> (« Les députés »)

M. Jean-Paul PRINCE et M. Jean-Marie JANSSENS, sénateurs de Loir-et-Cher, siègent au Sénat présidé par M. Gérard LARCHER. <http://www.senat.fr> (« Vos sénateurs »)

10 représentants de Loir et Cher siègent au conseil régional de la région Centre-Val de Loire présidé par François BONNEAU.

<http://www.regioncentre-valdeloire.fr> (« La région Centre Val de Loire »)

74 députés européens représentent la France au Parlement Européen présidé par l'italien Antonio TAJANI. <http://www.europarl.europa.eu> (« Députés »).

L'Etat est représenté en Loir et Cher par M. Yves ROUSSET (Préfet) et Mme Léa POPLIN (Sous-préfète de Vendôme)

<http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr> - Tél. : 0810.02.41.41



Tarifs Municipaux



Location du foyer communal

(Pour 120 personnes maximum)

Forfait de vaisselle : 50 €

Forfait chauffage : 25 € par jour (payable du 15 octobre au 15 avril).

Caution : 200 € (elle sera demandée à la réservation).

Elle vous sera restituée dès la location de la salle terminée, moyennant la remise en bon état de la salle. En cas de désistement après réservation de la salle, la caution sera gardée par la commune. Toute pièce manquante à la cuisine sera facturée ou remplacée lors du paiement.

PÉRIODE	TARIF 2020	PLAGE HORAIRE
Samedi midi seulement	120 €	De 7h à 18h
Samedi midi et soir	140 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi soir seulement	120 €	De 12h à 5h le lendemain
Samedi soir et dimanche midi	185 €	De 12h à 18h le lendemain
Dimanche midi seulement	120 €	De 7h à 18h
Dimanche midi et soir	140 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi et dimanche entiers	210 €	De 7h à 5h le lundi
Journée en semaine midi	75 €	De 7h à 18h
Journée en semaine soir	75 €	De 12h à 5h le lendemain
Journée en semaine midi et soir	110 €	De 7h à 5h le lendemain
Vin d'honneur	50 €	

Location Petite Salle

(Pour 20 personnes maximum)

Location d'une table et de 2 bancs

PÉRIODE	TARIF 2020
Journée (8h - 19h)	40 €
Vin d'honneur	20 €
Un week-end	5 €

Cimetière de Mazangé



EMPLACEMENT

CONCESSION TARIF 2020

15 ans 100 €

30 ans 200 €

50 ans 300 €

COLUMBARIUM

CONCESSION TARIF 2020

15 ans 200 €

30 ans 400 €

50 ans 600 €

CASES

ET

CAVE URNES

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
la Mairie au 02 54 72 00 27

Bar Chez COCO
 2, rue Marceau
 41100 MAZANGÉ
Tél. 02 54 23 26 82
 Ouvert tous les jours sauf le lundi
 8h - 14 h et à partir de 16 h

Soirées à Thème
 1 fois par mois

ENTREPRISE de PEINTURE

VITRERIE
 PAPIERS PEINTS
 REVÊTEMENTS
 SOLS et MURS
 RAVALEMENTS
 DÉCORATION
 Email : djonjc@orange.fr

Jean Claude DIJON

DÉCAPAGE
 PONÇAGE
 VITRIFICATION
 DE PARQUETS

Isolation Thermique Extérieure

Bureau/Atelier : 15, route de Montoire - Le Gué du Loir
41100 MAZANGÉ - ☎ 02 54 72 09 95

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
 Charcuterie de Campagne Pizzas - Quiches toutes sortes
 Spécialité de rillettes Plats chauds sur commande

Ets CHOLLET-DECLERCK
 Marchés Montoire : Mercredi et Samedi
 Vendôme : Vendredi
41100 Mazangé - Tél. : 02 54 72 03 85

Domaine de la Fontaine
Stéphane et Luc GUELLIER
 Coteaux du Vendômois (Rouge, Blanc, Gris)
 Méthode Traditionnelle Tél : 02 54 72 00 57
41100 MAZANGÉ Port : 06 08 62 13 50
 gaeffontaine@wanadoo.fr

CARINE COIFFURE
 Coiffeuse à domicile Mixte
 Carine STEFANUCCI
MAZANGÉ
06 11 58 71 74



Entreprise de Travaux Agricoles et Publics
Sarl Ets PIGEOLET

Tous travaux agricoles et ruraux
 Semis, Ensilage, Moissonnage, Pressage, Enrubannage,
 Épandage fumier et compost, Broyage, Élagage,
 Tracto-Pelle, Clôture.

«Vareilles» - **41100 AZÉ - Tél. : 02 54 72 01 33**



svpp
02 54 73 73 54
 svpp@svpp-energies.fr
 svpp-energies.fr

FIOL - CARBURANTS
ADBLUE - LUBRIFIANTS
GRANULÉS - CHARBON
CLÔTURE - MATÉRIEL
PÉTROLIER

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ACROPOLE Eurl - Emmanuel GIGON Architecte D.P.L.G.
 1 Place de la République 41 100 VENDÔME
 Tél : 02 54 77 11 64 Mob: 06 80 00 93 56
 gigon.emmanuel@wanadoo.fr
 Conseils gratuits avec ou sans rendez vous

atelier d'architectures ACROPOLE pour tous vos projets de :

Permis de construire, Maison individuelle, Maison Basse Consommation,
 Maison Bois, Rénovation, Extension, Magasin, Industrie, Hangars de
 stockage, Hangars agricoles, Projet avec ou sans suivi de chantier

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
 Cuisines sur mesures
 Portes et Fenêtres - Volets roulants

Sébastien GIROTVERGNE
 45, Route de Galette - **41100 AZÉ**
Tél. 02 54 72 05 38 - Port. : 06 18 37 81 85



CRYSTAL GROUPE

Votre partenaire informatique

Allée Louis Armand, ZAC des Courtis **41100 VENDÔME**
 Tél. 02 54 67 10 00 - www.crystal-groupe.fr

20 ANS



Alimentation Générale **VÉGÉ**
Nouvelle République JOURNAUX - BUTAGAZ
Monique ROGER
41100 MAZANGÉ - Tél. : 02 54 72 00 13

L'Estafette stationne (à partir de 17h30)

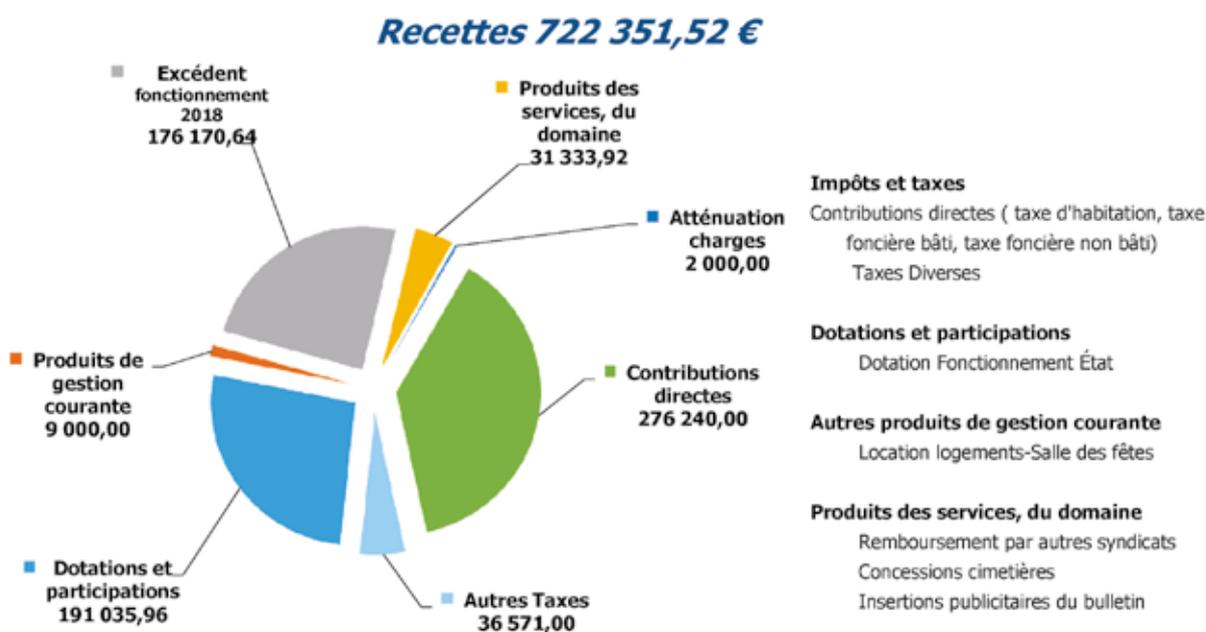
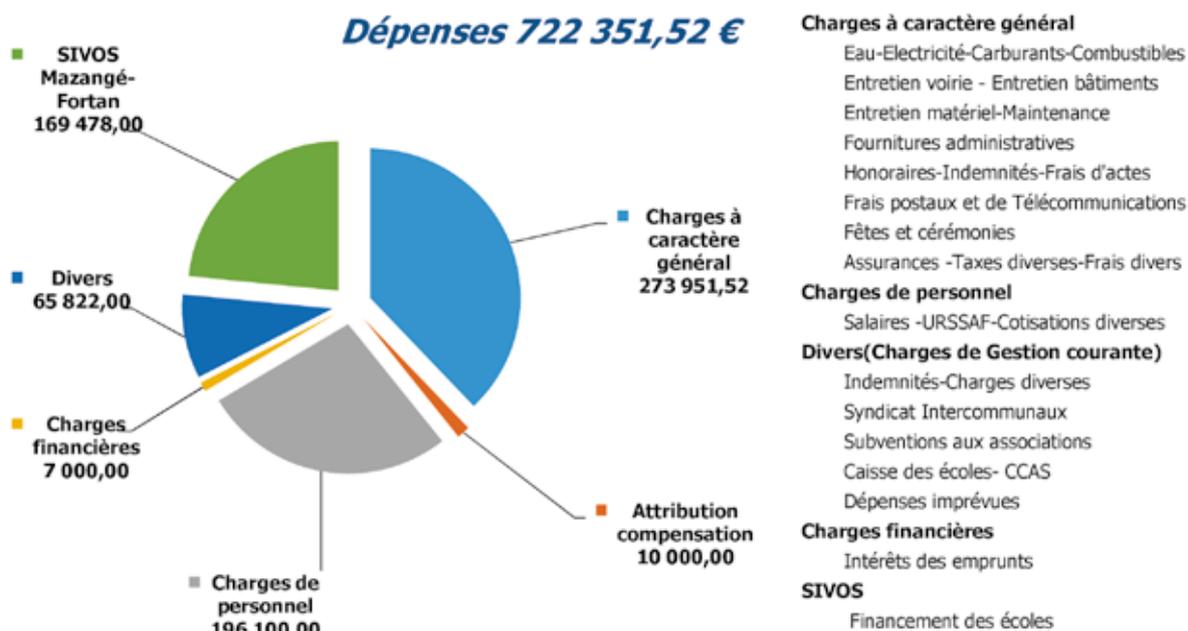
LUNDI à Thoré la Rochette
 (Juin à sept : semaine paire à Thoré et semaine impaire à Villiers/Loir sur le parking Provence Vendômois)
 MARDI à Mazangé
 MERCREDI à Sainte-Anne
 JEUDI à Coulommiers La Tour
 VENDREDI à Naveil

07 71 58 50 22
 RÉSERVEZ VITE VOTRE PIZZA !



Le Budget

Fonctionnement

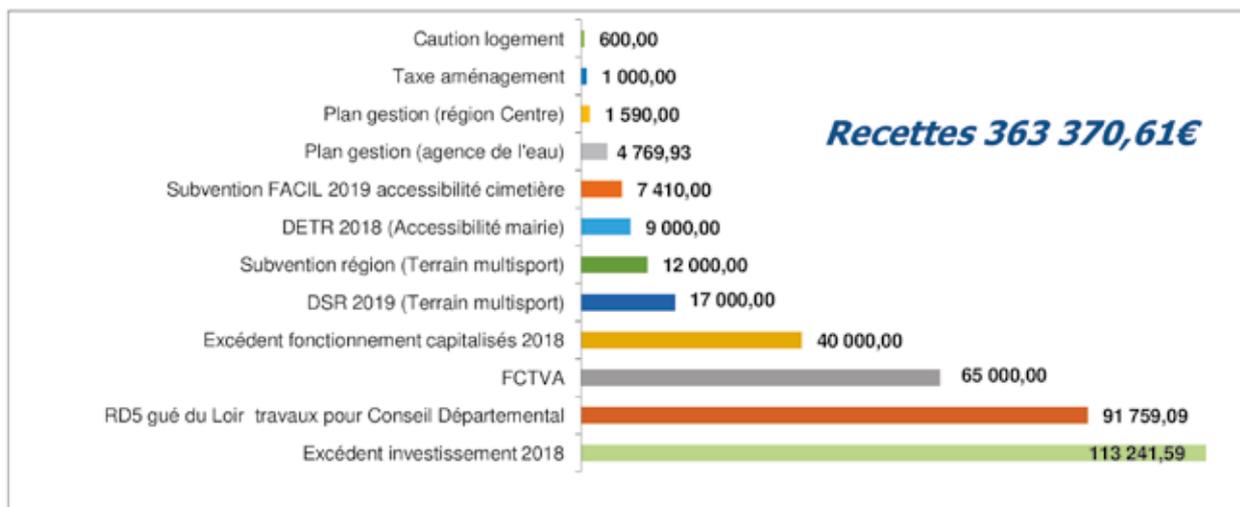
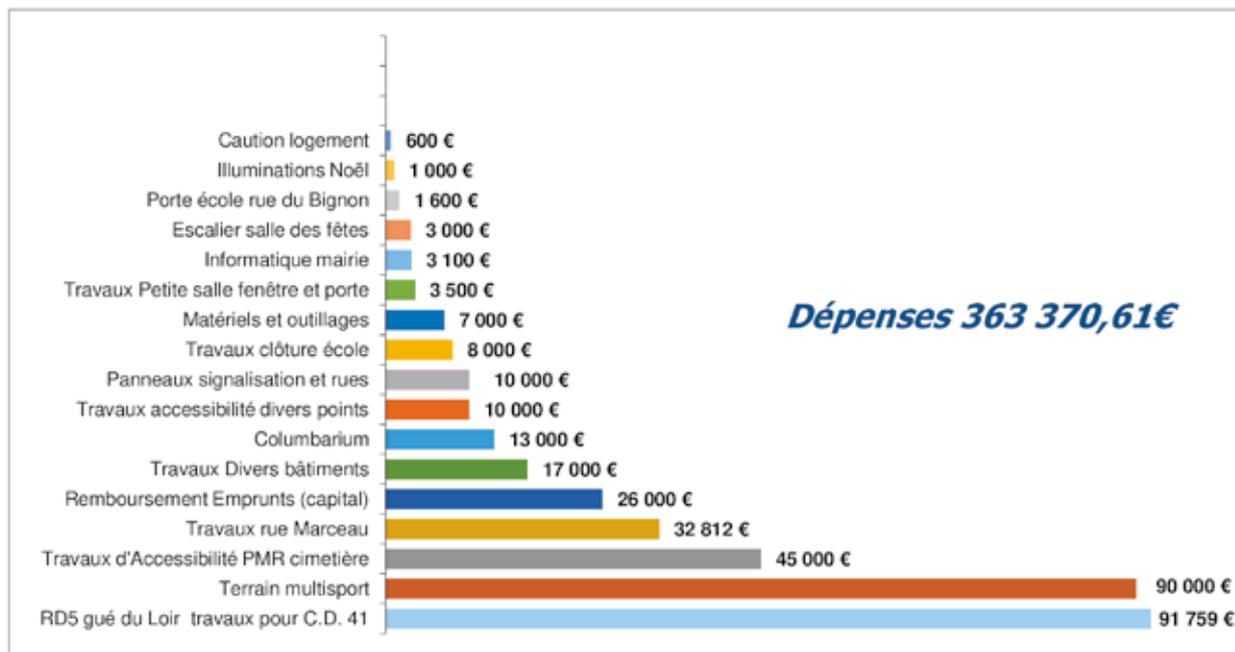


Taux des impôts de la commune

Taxe d'habitation **14,60%** Taxe Foncière Bâti **21,25%** Taxe Foncière Non Bâti **49,69%**

Primitif 2019

Investissement



Autre budget primitif annexe de la commune

Assainissement

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : **51 360,67 €**

Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à : **64 617,50 €**

Actualités municipales

Voirie

Réfection de la voirie communale

Cette année, en plus des débermages réalisés au début du printemps pour garantir l'évacuation de l'eau de pluie et protéger les routes, 87 370,73€ TTC de travaux ont été réalisés sur la commune par l'entreprise PIGEON sur 18 lieux répartis comme suit :

- Bi gravillonnage de la deuxième partie du lotissement des Ouches.
- Reprise du chemin du Bois Thierry en tri-couche après stabilisation du sous-sol.
- Reprise de la bouche d'égout du rond-point du local communal pour nivellement.
- Bi gravillonnage du chemin d'Echoiseau, après reprise des affaissements.
- Bi gravillonnage de la route de Clouzeaux, après reprise des affaissements.
- Reprises des affaissements de la route de Vauchalupeau.
- Bi gravillonnage de la route de Fourmaugé.
- Reprise des affaissements et bi gravillonnage de la route du Chéné et réalisation d'une poutre de rive.
- Reprise des affaissements rue de la Creuserie.
- Reprise des affaissements entre la Fosse Courtin et la Chalopinière.
- Reprise des dégradations et des affaissements à l'Orgerie.
- Reprise des dégradations route de la Grande Bodaine.
- Reprise des affaissements et bi gravillonnage de la route entre Villegager et la Fosse Landaux.
- Reprise dégradations route du Petit Bois.
- Reprise des affaissements et bi gravillonnage de la route entre la Fosse Landaux et celle de Lissardière.
- Réalisation d'un enrobé sur le bas de la route de Landes.
- Reprise dégradations route Frileuse.
- Réalisation d'une poutre de rive aux Mardelles.



Au total, ce sont près de 300 tonnes de bitume qui ont été utilisées pour le nivellement des affaissements et la réfection de la route de Landes.

En plus de ces travaux, les agents municipaux sont amenés à reboucher des nids de poules ponctuels qui se forment régulièrement sur nos 41 km de voies communales.

Au fil du temps, nous réalisons principalement des travaux préventifs qui consistent souvent à étancher les routes « faïencées » par un enduit bi couche après reprofilages locaux, pour éviter les infiltrations d'eau. Celles-ci sont généralement à la base des dégradations de la chaussée, particulièrement en période de gel, et surtout de dégel. Ces travaux, moins coûteux, permettent souvent de prolonger la durée de vie d'une route, en évitant des travaux beaucoup plus lourds et beaucoup plus onéreux, comme le BBSG (béton bitumeux semi grenu) qui est environ cinq fois plus cher au M2.



En plus des travaux d'entretien, des interventions ponctuelles doivent être réalisées dans l'urgence lorsqu'un incident se produit.

Fin novembre, la buse d'une traversée de route pour l'évacuation des eaux pluviales entre le Chéné et le carrefour de la Croix Corbet a partiellement cédé, provoquant un fort affaissement de chaussée qu'il a fallu sécuriser au plus vite. Dès le lendemain matin, la route a été coupée afin de déterrer la buse impactée pour la remplacer par une nouvelle conduite. Il a ensuite fallu compacter plusieurs couches de matériaux pour stabiliser le sous-sol afin de refaire le bitume pour rétablir la circulation en toute sécurité.

Terrain multisports

Le terrain multisports (tennis, handball, basket-ball, mini-foot, volley-ball, badminton) situé près de la salle des fêtes est opérationnel depuis la mi-octobre. Cet équipement est à destination principalement des écoles, du centre de loisirs mais aussi des administrés.

Le terrain étant situé dans le périmètre de l'église, des prescriptions nous ont été imposées par l'Architecte des bâtiments de France notamment :

- Pas de remplissage opaque de la structure et être visuellement la plus légère possible ;
- Une teinte neutre proche de la structure actuelle du filet...

Les travaux, à l'emplacement de l'ancien tennis, ont nécessité :

- La reprise du drainage existant ;
- La création d'une plateforme drainante poreuse en béton de gravillons-porphyrés concassés ;
- La mise en place de la structure multisports barreaudée tout métal ;
- La coloration de la surface du sol par projection de peinture acrylique ;
- Le traçage des lignes de jeux ;
- La mise en place d'une nouvelle clôture en grillage galvanisé ;
- Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

La structure multisports a été réalisée par la société NOUANSports de Nouans-les-Fontaines dans l'Indre-et-Loire pour un montant de 32 955 euros HT.

La création de la plateforme (sol, peintures, traçage de lignes) a été réalisée par la société LAQUET TENNIS de Lapeyrouse-Mornay dans la Drôme, société spécialisée dans la création d'espaces sportifs pour un montant de 29 300 euros HT.

La clôture du terrain a été réalisée par la société LAQUET TENNIS pour un montant de 8 812 euros HT.

Pour ces travaux d'un montant de 71 067 euros HT, nous avons obtenu des subventions :

- du conseil départemental via la Dotation de solidarité rurale (DSR) de 17 000 euros ;
- de la région via le Conseil régional de solidarité territoriale du pays Vendômois de 12 000 euros.

La municipalité a profité de ces travaux pour procéder à l'agrandissement du parking permettant ainsi une rangée supplémentaire pour le stationnement des voitures.

Cet équipement est accessible à tous en libre accès.

La municipalité compte sur votre citoyenneté pour respecter cet équipement.



Travaux de l'école

Les grilles, le portail et le portillon de l'école près de la mairie ont été remplacés. Cet ensemble de plus de 70 ans avait fait l'objet de nombreuses réparations au fil du temps, repeint plusieurs fois. Il était nécessaire de procéder à leur remplacement.

Ces nouvelles grilles en aluminium ont été installées par la Société CRYSTAL GROUP de Lunay pour un montant de 5 795 euros HT.



Travaux de l'école rue du Bignon

Suite au contrôle (amiante et plomb) de l'école rue du Bignon, il a été détecté des traces de peinture au plomb sur les grilles, le portail et le portillon.

Injonction nous a été faite par l'Agence régionale de santé (ARS) de remédier à ce problème.

Deux solutions étaient possibles :

- Soit un décapage entier par sablage (mais il fallait mettre tout un système de bâches pour éviter la dispersion des poussières, d'où un coût important) et la remise en peinture ;
- Soit le remplacement des grilles, portail et portillon.

Au vu de l'état du portail et du portillon, le conseil municipal a décidé de procéder au remplacement de l'ensemble par de l'aluminium thermo laqué avec des barreaudages ronds cannelés pour un montant de 9 701,42 euros HT. Ces travaux ont été réalisés par la société PLASKIT d'Areines (41).

Travaux d'accessibilité du cimetière

L'agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) prévoyait la mise aux normes d'équipements recevant du public. Pour le cimetière, il était demandé de rendre toutes les allées accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Au vu des coûts disproportionnés, la municipalité a demandé une dérogation auprès de la commission départementale d'accessibilité pour ne mettre aux normes d'accessibilité que les allées principales. Celles-ci ont été réalisées en béton lavé. La pose d'un géotextile et d'un drainage a également été mise en place.

Un parking extérieur adapté aux personnes à mobilité réduite a été créé.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise LHUILLIER de Lunay pour un montant de 37 088,47 euros HT.

Pour ces travaux, la municipalité a obtenu une subvention du Fonds d'aides communautaires à l'investissement local (FACIL) de la Communauté d'agglomération territoire vendômois (CATV) d'un montant de 7 410 euros.



Nouveau columbarium

Les cases actuelles du columbarium ayant pratiquement toutes été concédées, il a été nécessaire de procéder à l'achat et la pose de nouveaux columbariums.

Le conseil municipal a décidé l'achat de deux columbariums à l'identique de ceux existants, auprès de la marbrerie MEAZZA de MUNDOLSHEIN (67) pour un montant de 10 613 €.

Travaux de la petite salle de réunion

La porte et la fenêtre de la petite salle de réunions non isolées ont été remplacées par une porte et une fenêtre isolantes.

Ce changement va permettre d'améliorer le confort des personnes fréquentant cette salle et également de réaliser des économies d'énergie.

Le coût de ces travaux est de 2 471,24 euros HT, réalisés par l'entreprise BOUCLET de Vendôme.

Environnement

Travaux d'assainissement rue Marceau

Suite à l'effondrement de la canalisation eaux usées rue Marceau, le conseil municipal a décidé de procéder à des travaux de :

- mise en séparatif des réseaux d'assainissement (eau usée et eau pluviale) ;
- réfection des trottoirs et de la voirie.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLIN TP de Saint-Ouen (41) pour un montant de 31 958.50 euros HT

Le syndicat d'eau Lunay-Mazangé a profité de ces travaux pour procéder au remplacement de la canalisation d'eau.



Action Sociale

Comme d'habitude, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé un après-midi récréatif avec loto gratuit et goûter offert par la Commune de Mazangé.

Il s'est déroulé le samedi 7 décembre pour les plus de 70 ans et leurs conjoints.

Les participants ont apprécié la bonne ambiance et le copieux goûter. Les gagnants du loto sont repartis avec : une télévision Samsung en 1^{er} lot, 2 repas dans un restaurant en 2^e lot, un lecteur DVD en 3^e lot etc... Des lots ont été offerts par des commerçants et nous les remercions.

121 colis ont ensuite été distribués à la fin de la soirée.

Même les « petits nouveaux » ont apprécié ce moment de convivialité et comptent bien revenir l'an prochain !!



ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

Maël LEGUÉRÉ RICHARD	18 janvier	Armand BOUSSARD	1er août
Angel PATY	7 mars	Milan GUIBERT	16 août
Colyne JAULAIN	8 mars	Jules PERCHE-HAMEAU	17 septembre
Léna LEMEUNIER	7 avril	Esmée BLOQUET	17 octobre
Inès LECLERCQ	17 avril	Eliott CRUCHET	14 novembre
Thaïs ROUSSEAU	11 mai	Mira VANHALUWYN FESNEAU	25 décembre



Mariage

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

Lucile BRIONNE et Thibaud BOUGUEREAU le 8 juin

Hélène DIARD et Rémi DELÉPINE le 22 juin



DÉCÈS

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

Claude AUBRY le 2 janvier (81 ans)

Valentine LE NAVIOS épouse FARIGOULE le 18 janvier (90 ans)

Paulette LANDAULT veuve NOULIN le 26 janvier (90 ans)

Pierre JOUSSE le 7 avril (88 ans)

Nelly CHABOD le 5 mai (57 ans)

Claude SERVOT le 20 mai (84 ans)

Simone LANDAULT épouse PICHOT le 28 juillet (93 ans)

Yvette MARLANGUE veuve LAVRIEUX le 14 octobre (91 ans)

Paul MARLANGUE le 1^{er} novembre (98 ans)

Bernard ALBERT le 10 novembre (73 ans)



SERVICES DE PROXIMITÉ

SERVICE POSTAL

Le **point poste** de Mazangé se trouve
Chez Coco,
Au 2 rue Marceau (place de l'église)



Horaires d'ouverture :

- du Mardi au Vendredi : de 8h00 à 12h00
et de 16h15 à 19h00
- le samedi : de 8h00 à 12h00

A Mazangé, vous trouverez des boîtes aux lettres à :

- L'Orgerie
- La Fosse-Courtin
- Vauracon
- Le Gué-du-Loir
- Le Bourg (rue du commerce)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un véhicule vient vous chercher à **domicile** pour vous conduire à l'une de ces destinations fixes :

⇒ **SAVIGNY**, Place de la Mairie

Mardi matin, arrivée : 9 h30 / départ : 11 h 30

⇒ **VENDÔME**, Gare TER, Place Saint-Martin et Mail
Leclerc

Mardi après-midi, arrivée : 14 h 30 / départ : 17 h 30

Mercredi après-midi, arrivée : 14 h 30 / départ : 17 h 30

Vendredi matin, arrivée : 9 h 30 / départ : 11 h 30



Pour réserver son trajet, le voyageur doit téléphoner au **02 18 21 21 63** du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au moins 24 h avant son départ. Tarifs : 2 € le trajet soit 4 € aller-retour.

Par ailleurs, 2 lignes régulières de bus desservent la commune :

- Ligne 13 : Choue-Mondoubleau-Vendôme (Arrêts au Gué du Loir, Mairie, La Cohue)
- Ligne M : Artins-Montoire-Vendôme (Arrêt au Gué du Loir)

Horaires et tarifs sur <http://move-vendomois.fr>

ACTIVITÉS CULTURELLES

Médiathèques intercommunales à proximité :

- Bibliothèque du Parc Ronsard à Vendôme
Tel . 02 54 89 43 66
<http://bcpv.eu>
- Médiathèque Nef Europa à Montoire, rue Marescot
email : mediatheque.montoire@territoiresvendomois.fr
Tel. 02 54 72 72 60
<http://www.territoiresvendomois.fr/mediatheque-nef-europa-montoire>
- Média-Ludothèque Agora Braye à Savigny, 7 rue Hélène Boucher
email : mediatheque.savigny@territoiresvendomois.fr
Tel. 02 54 85 59 01



Bibliothèques communales à proximité :

- Bibliothèque 2 rue du Chemin Vert 41100 VILLIERS-SUR-LOIR
- Bibliothèque 20 rue du Progrès 41360 LUNAY

Ecoles de musique à proximité :

- Musique de Lunay, 20 rue du Progrès
<http://musique-municipale-de-lunay.e-monsite.com>
- Musique de Villiers sur Loir, L'artésienne
Tel. 02.54.72.90.71
- Ecole de musique de Vendôme, Cour du Cloître de l'Abbaye
Tel. 02.54.89.44.70
email : ecoledemusique@territoiresvendomois.fr
<http://www.territoiresvendomois.fr/lecole-de-musique-de-vendome>

Cinéma de Vendôme :
<http://cinevendome.fr>

Salle de spectacle du Minotaure :
<http://www.lhectare.fr>

Annuaire culturel du Loir et Cher :
<http://www.culture41.fr>

VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

R.P.I LUNAY-MAZANGÉ



Ecole de Mazangé

Téléphone : 02 54 72 14 77

Courriel : ec-mazange@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Mme SOULIS

3 classes : 59 élèves

- Mme SOULIS : 21 GS

ATSEM : Mme Carole DECLERCK

Animatrice bibliothèque : Mme Estelle PONNET

- Mme GUILLET : 17 CE1

Autres personnels de l'école :

- Mme DEVILLE : 21 CM2

Mmes Carine BERTHELOT, Laëtitia GATIGNON

Mme BELLANGER complément de service de Mme DEVILLE

Représentants des parents d'élèves

Titulaires : Mme NISSIM, M LAMBERT, M ROUSSINEAU

Suppléants : Mmes PELTIER, PIGEAU, DE ALMEIDA

Ecole de Lunay

Téléphone : 02 54 72 12 77

Courriel : ce.0410246V@ac-orleans-tours.fr

Directeur : M BARRÉ

4 classe : 78 élèves

- Mme BOULANGER : 10 PS / 15 MS

ATSEM : Mmes Nadège BRETON et Frédérique LAFOND

Animatrice bibliothèque : Mme Sandrine SAMSON

- Mme FRIOUD : 18 CP

- Mme BARBIER : 15 CE2

- M BARRÉ : 20 CM1

Autres personnels de l'école :

Mme Anita NOULIN, M Anthony HAUDEBOURG

Mme Motard complément de service CP, CE2, CM1

Représentants des parents d'élèves

Titulaires : Mmes REVERSÉ, BESNARD, DOLINSKI, BOUCHER.

Suppléants : Mmes PICHARD, BIGOT, GRANDCOIN, STEFANUCCI.



Fête des écoles

Les menus de la cantine sont consultables sur menu.mazange.fr ou sur lunay.com (mise à jour mensuelle)

VIE SPORTIVE

COURSE DE CÔTE

Cela fait maintenant cinq ans que la course de côte de la Vallée du Loir a lieu à Mazangé, et fait connaître notre village dans le milieu automobile, bien au-delà de notre département.

Tout était à créer en 2015, lorsque nous avons eu les premiers échanges avec l'écurie Sport Auto Tours, et que le conseil municipal a donné son accord pour accueillir cette épreuve.

Il a fallu définir le RTS (Règlement Technique de Sécurité) et établir tous les autres documents nécessaires, pour les déposer en préfecture afin d'obtenir les autorisations officielles. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration entre Sport Auto Tours, déjà aguerri à ce genre d'exercice, et la municipalité qui souhaitait participer aux décisions prises sur sa commune.

Après les autorisations officielles, il a fallu mettre en place une logistique importante, qui a été rendue possible grâce à l'investissement d'une quinzaine de personnes locales, en plus de l'écurie Sport Auto Tours, qui ont donné de leur temps ou mis à disposition du matériel ou des terrains, et nous tenons ici à les remercier chaleureusement, car ce genre d'évènement ne peut pas avoir lieu sans l'implication des bénévoles.

Actuellement, la mise en place de la course est bien rôdée, et elle a une très bonne réputation auprès des pilotes, qui sont unanimes quant à la qualité de l'organisation et les bonnes conditions de sécurité mises en place, en regard d'autres courses auxquelles ils participent. Ils apprécient également la proximité du centre du village, qui leur permet de s'approvisionner très facilement dans les commerces locaux. Beaucoup d'entre eux reviennent chaque année et ont pris leurs petites habitudes...

Cependant, la date de la course, en fin de saison, freine un peu le nombre de participants à environ une quarantaine. Il pourrait se situer entre 50 et 60 concurrents, sans les problèmes de casses voitures lors des épreuves précédentes, ou sans le fait que les points acquis lors de cette épreuve de fin de saison comptent pour le championnat suivant.

Cette course reçoit également un franc succès auprès du public et d'une grande majorité des riverains, dont certains sont impactés par les nuisances du dimanche, mais toujours présents lors de cette épreuve, et nous les remercions également de leur compréhension et de leur soutien.

Au vu de tout ce qui précède, le conseil municipal a validé la demande de Sport Auto Tours pour que la course ait de nouveau lieu sur les deux années à venir, et nous vous invitons à venir nombreux, le dimanche 06 septembre 2020 à Mazangé.



RENDEZ-VOUS 2020

17 avril : passage du Tour Cycliste du Loir et Cher

31 mai : 24^{ème} Triathlon des Coteaux du Vendômois

Pour cette épreuve, la mairie recherche des **signaleurs bénévoles**.
Merci à vous.

6 septembre : 6^{ème} course de côte de la Vallée du Loir



TLC 2019

CALENDRIER 2020

JANVIER

04 janvier : Vœux du Maire à 18h
14 janvier : Assemblée Générale UNRPA
24 janvier : Assemblée Générale ASCM

FEVRIER

29 février : Soirée choucroute UCCAV

MARS

15 mars : Elections municipales
20 mars : Pot-au-feu de l'UNRPA
22 mars : Elections municipales

AVRIL

10 avril : Goûter de l'UNRPA
17 avril : Tour du Loir-et-Cher

MAI

08 mai : Commémoration du 8 mai 1945
31 mai : Triathlon des Coteaux des Vendômois

JUIN

Fin juin : Fête des écoles à LUNAY

JUILLET

14 juillet : Festivités avec jeux au pré communal

SEPTEMBRE

05/06 septembre : Course de côte
13 septembre : Brocante et festival des vins
19 septembre : Repas des anciens de l'UNRPA
19/20 septembre : Journées du Patrimoine

NOVEMBRE

11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918
21 novembre : Assemblée générale Sport Auto Tours
29 novembre : Repas « choucroute » de l'UNRPA

DECEMBRE

05 décembre : Loto et Goûter des anciens (offerts par la commune)
06 décembre : Randonnée pédestre de l'ASCM
18 décembre : Perche Nature
20 décembre : Noël de l'UCCAV



VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS

UNC A.F.N.

Daniel GALLAS

02 54 72 00 32

Société de Chasse

Régis PERGELINE

02 54 72 02 87

AAPPMA Thoré-Montoire (pêche)

Serge SAVINEAUX

02 54 72 04 41 / 06 80 14 20 23

Football (E.S. Azé-Thoré-Lunay)

Bruno GUIBERT

02 54 72 18 31

U.N.R.P.A. Ensemble et Solidaires

Marc BLIN

09 60 41 74 50

U.C.C.A.V.

Didier DECLERCK

02 54 72 03 85

Perche Nature

Bernard DERUE

02 54 72 03 02

Association Sportive et Culturelle

Eduard SIEGERS

02 54 72 01 40 / 06 81 78 00 74

Ecurie Sport Auto Tours

François FARÉ

02 54 77 59 90



En 2020 Perche Nature fêtera ses 40 ans. On peut déjà noter que les 30 et 31 mai 2020 aura lieu la plus importante manifestation de cet anniversaire sur l'Hippodrome des Collines du Perche, près de Mondoubleau, avec animations et expositions. La clôture aura lieu en fin d'année à la Salle des fêtes de Mazangé avec une conférence sur la « permaculture » (date et heure seront précisées).

Comme nous l'avons fait par le passé, nous vous proposons un petit jeu de Questions/Réponses ou Vrai/Faux.

1. La coccinelle indigène de France a 5, 7 ou 10 points noirs. *Réponse.*
2. Ce petit coléoptère porte plus de 200, 300 ou 700 noms populaires différents dans une cinquantaine de langues. *Réponse.*
3. En français beaucoup de jolis noms lui ont été donnés, par exemple : Catherinette, Scarabée d'or, Porte-chance. *Vrai ou Faux.*
4. Quel est son nom le plus employé en français ? *Réponse.*
5. En France 10 autres espèces que la Coccinelle à 7 points ont été recensées. *Vrai ou Faux.*
6. La plus petite mesure un millimètre de long. Combien mesure la plus grosse ? *Réponse.*
7. Selon les espèces, la coccinelle porte : 2, 5, 7, 10, 11, 13, 14, 16, 18, 19, 22 ou 24 points. *Vrai ou Faux.*
8. Plus elle vieillit, plus elle porte de points. *Vrai ou Faux.*
9. La coccinelle à 19 points vit dans les zones sèches. *Vrai ou Faux.*
10. Notre coccinelle à 7 points ne pond ses œufs que sur quelques plantes variées. *Vrai ou Faux.*
11. Que doit ce petit coléoptère au Suédois Linné, médecin et botaniste du 18^{ème} siècle ? *Réponse.*



B. Dérue et J. Péchard

Réponses aux 11 questions/affirmations

N°1 (7/sept) N°2(700/sept cents) N°3(Vrai) N°4(La Bête à bon Dieu) N°5(Faux/129/cent vingt neut) N°6 (9/neuf mm) N°7(Vrai) N°8(Faux. Nombre de points et âge n'ont rien à voir.) N°9(Faux, zones humides) N°10(Faux. Elle pond ses œufs sur plus de 250 plantes différentes). N°11(Son nom. Linné la nomma « coccinella » francisé en coccinelle, inspiré du mot latin « coccinus » qui signifie « écarlate »).

Toutes ces informations sont tirées du N°108 de la revue « La Hulotte ».

U.N.C. A.F.N. SECTION MAZANGÉ/FORTAN

Union Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord



L'année 2019 se termine et notre association entre dans sa 48^{ème} année et ne compte plus que 12 adhérents cette année, notre ami Claude AUBRY nous ayant quittés.

L'âge étant, cette année, nous avons décidé de ne plus organiser le concours de belote de fin d'année.

Début janvier 2020, se tiendra notre assemblée générale avec l'élection du 1/3 sortant.

Le bureau comprend :

- 1 Président M. GALLAS Daniel
- 1 Vice-président M. GUELLIER Michel
- 1 Secrétaire M. JANVIER Claude
- 1 Trésorier M. GALOYER Jean-Claude



Les dates à retenir pour l'année 2020 sont les défilés des 8 mai et 11 novembre.

Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020 et remercie tous ceux qui nous sont fidèles.

Le président, M. GALLAS Daniel

Les activités programmées en 2019 ont été toutes réalisées pour le bonheur des participants.

Ainsi chacun a pu participer à :

- des repas dansants : pot au feu, repas annuel, poule au pot, choucroute
- des sorties : parc animalier d'Autrèche, journée visite à Honfleur et Lisieux
- des goûters : à l'Assemblée Générale, rencontre avec les enfants des écoles, loto
- des spectacles : à Chécy(37), Cabaret à Vierzon.

Le 6 juillet 2019 s'est déroulé le rassemblement de toutes les associations du Loir-et-Cher. 6000 adhérents se sont retrouvés sous les immenses chapiteaux montés pour l'occasion près de la salle des fêtes de Lunay. Le programme de la journée fut bien rempli avec pour le matin la superbe prestation de la musique de Lunay. Le repas copieux et d'excellente qualité fut servi depuis un camion réfrigéré. L'après-midi furent présentés des spectacles de danses et musique.

Voici le programme pour 2020 :

Mardi 14 janvier 14h : Assemblée générale et Galette des rois.

Vendredi 20 mars 12h : Pot au feu animé par Top Music.

Vendredi 10 avril 14h : Goûter. Animations avec l'Ecole.

Samedi 19 septembre 12h : Repas annuel.

Inscription 5€ (pour les membres)

Dimanche 29 novembre 12h : Choucroute

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Muguette Peltier : 02 54 72 62 76

Marc Blin 02 54 72 09 74

Sorties

5 mars : Spectacle de Danses d'Amérique du Sud à Chécy

19 juin : Sortie à Etretat (98€)

8 septembre : Sortie à Guérande (104 €)

Octobre (date à préciser) : Spectacle à Laval

Novembre (date à préciser) : Spectacle à La Ferté St Aubin. Animation « Polo ».

Bonne et heureuse année 2020 à tous



Information : dissolution du comité des fêtes

En raison du manque de bénévoles et de la démission de certains membres du bureau, les animations habituelles du comité des fêtes ne pouvaient plus être assurées. En conséquence, le bureau du comité des fêtes a été dissous.

Lors de sa dissolution, les comptes du comité des fêtes étaient positifs. Une partie de cet argent a été généreusement donné à une nouvelle association « les amis de Mazangé » qui vient d'être créée afin de faciliter son démarrage. Le reste de l'argent a été partagé entre l'UNRPA, l'ASCM et l'association des parents d'élèves.

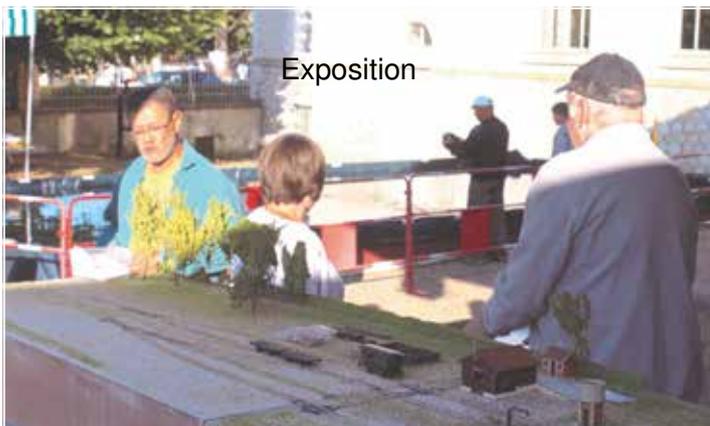
Les divers stands et le matériel ont été donnés à la commune de Mazangé.



**ASSOCIATION
SPORTIVE et CULTURELLE
DE MAZANGÉ**

En cette fin d'année 2019, j'ai appris la dissolution du Comité des fêtes. Je regrette sincèrement que celui-ci ait cessé ses activités car, en tant qu'organisateur de manifestations, il avait une solide réputation. Ceci va laisser un grand vide dans le tissu associatif de Mazangé. Je tiens à les remercier, les anciens ainsi que celles et ceux qui ont tenté de remettre le comité des fêtes sur pied, de leur investissement personnel dans cette aventure. Je me pose la question de ce que va apporter 2020. La mutualisation des moyens humains et matériels n'a pas vraiment apporté de solutions au manque de bénévoles. Chaque association manque de bras. Cependant tout n'est pas négatif ! Il y a encore des jeunes qui participent, des adultes qui s'y intéressent. **Oui, on continue tant qu'il y a des gens pour participer.**

Notre exposition, lors de la brocante de septembre, a reçu la visite de nombreuses personnes. Notre section "Modélisme" a présenté la maquette de la gare de Tramway du Gué du Loir et le début des modules qui vont recevoir l'évocation de la traversée du Gué du Loir par le Tramway. L'atelier tourne à plein régime. Je n'ai en revanche, pas eu de réponse pour le projet « Robotique » que j'ai proposé d'organiser en atelier. A croire qu'il n'y a personne qui s'intéresse à cela. Le sujet n'est cependant pas clos et toute personne désirant en savoir plus, peut s'adresser au local aux jours d'ouvertures.



Exposition

Afin de diversifier un peu la Randonnée pédestre, une deuxième randonnée verra certainement le jour en 2020. Notre randonnée pédestre annuelle a eu lieu le 1^{er} décembre 2019.

Près de 400 randonneurs ont participé à l'édition 2019. De nouveaux bénévoles nous ont rejoints.

Rappel des dates à retenir pour le premier semestre 2020 :

Vendredi 24 janvier : **Assemblée Générale**. 20h30 au foyer communal. Je vous invite chaleureusement à venir y assister.

Les activités de l'association :
Loisirs Créatifs : salle modélisme les vendredis de 17h00 à 19h00
Modélisme : salle modélisme les vendredis de 17h00 à 20h00 et le dimanche matin selon calendrier de 8h00 à 12h00.



salle modélisme

Composition Conseil d'administration 2019

Président : Eduard SIEGERS
Vice-président : Michel MIGNOT
Secrétaire : Laëtitia LESPAGNOL
Secrétaire adjoint : Ringo MASSONNEAU
Trésorière : Véronique SIEGERS
Trésorière adjoint : Marie-Christine BOUR
Administrateurs : Monique ROGER
Damien THEBAUT
Président d'honneur : Patrick BRIONNE
Le Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une :
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020



terrain modélisme

Bilan de la saison de chasse 2018/2019

Le bilan du petit gibier sédentaire s'est maintenu à un niveau stable par rapport aux années précédentes.

Il a été prélevé sur la société : 48 lièvres, 5 lapins, 19 bécasses, 3 canards colvert, 1 bécassine, 110 pigeons ramier, 50 faisans vénérés. Pour les faisans communs, dans le cadre du plan de chasse, la fédération nous avait attribué 80 bracelets il en a été réalisé 45.

Pour le plan de chasse grand gibier, la fédération nous avait octroyé 24 bracelets de chevreuils avec obligation par la préfecture de réaliser un quota de 20 animaux sur le plan de chasse, afin de préserver les cultures printanières et les vignes des dégâts potentiels.

Le plan de chasse a été respecté car nous avons réalisé le quota sans problèmes.

D'autre part, il a été mis au tableau de chasse 2 sangliers; 1 de 65 kilos et 1 de 80 kilos lors d'une battue aux renards.

La venaison a été distribuée aux propriétaires qui subissent des dégâts dans leurs récoltes tout au long de l'année.

Pour ce qui est du comptage des perdrix et de lièvres, qui a eu lieu comme d'habitude le premier week-end de mars, nous avons recensé sur les carreaux de la commune des taux de couples très intéressants, pour les perdrix, 36 couples et pour les lièvres, 160 unités.

A propos des comptages nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui aiment bien arpenter la plaine au printemps idem pour les comptages des faisans qui ont lieu au mois d'avril c'est très convivial et en plus vous dégusterez une excellente choucroute. Pour les personnes qui seraient intéressées, il suffit de vous faire connaître à un membre du bureau de chasse dans la deuxième quinzaine de février.



Enfin, je voudrais vous parler du plan de repeuplement perdrix qui a eu lieu l'an dernier et qui se nomme reconquête il avait été lâché 13500 oiseaux sur une superficie globale de 26800 hectares. Les résultats sont encourageants. Donc cette année la fédération a décidé de récidiver l'expérience au printemps 2020 afin de renforcer les effectifs de perdrix, afin de sauvegarder l'espèce qui comme chacun le sait est en grand danger d'extinction, victime du biotope et de l'agriculture intensive.

**Le bureau de la société de chasse se joint à moi pour vous souhaiter
une bonne et heureuse année 2020**

UCCAV DE MAZANGÉ

Union Commerciale des Commerçants Artisans et Viticulteurs



L'année 2019 se termine et merci à ceux encore présents dans notre association en tant que bénévoles et volontaires pour nous aider.

Le dimanche 22 décembre 2019, comme tous les ans, notre cher Père Noël a fait des heureux en faisant gagner des places de cinéma aux enfants, suivi d'un bon vin chaud au vin blanc très apprécié par les plus grands.

Dates à retenir pour l'année 2020 :

- le samedi 29 février 2020 au Foyer Communal, notre Bal de la Choucroute avec l'orchestre « Franck SIROTTEAU ».
Réservations auprès de M. Didier DECLERCK au 02.54.72.03.85. et de Mme Nicole BOBAULT au 02.54.72.05.22
- la brocante avec de nombreux exposants et son Traditionnel Repas Entrecôte-Frites du dimanche 13 septembre 2020.

Nous remercions très sincèrement tous les membres et les bénévoles qui s'investissent pour nos Fêtes.

Très bonne et heureuse année 2020 à toutes et tous.

Le président, M. Didier DECLERCK, et les membres.

LES RANDONNEUSES ET RANDONNEURS DU MARDI

Le mardi après-midi à 14 heures, rendez-vous est donné aux personnes souhaitant faire une balade d'environ 10 kms et prendre un bon bol d'air !

Nouveauté depuis septembre, lorsque cela est possible, deux groupes sont constitués de façon à répondre à l'attente de chacun : plus ou moins vite, plus ou moins long.

Ces balades sont l'occasion de découvrir les paysages, la faune et la flore de notre commune ou des communes environnantes, tout en échangeant sur divers sujets.

Ces sorties se déroulent toujours dans une ambiance conviviale, parfois clôturées par un goûter (vin chaud, galettes, crêpes). C'est suivant l'humeur du moment.

Il n'y a ni adhésion ni cotisation ni obligation ni limite d'âge. Vient qui veut quand il veut !

Un seul impératif ! Départ à 14 heures du parking de la salle des fêtes.



SPORT AUTO TOURS

L'écurie Sport Auto Tours a organisé le salon des sports mécaniques le dimanche 3 mars à Vendôme. Il y avait une quarantaine de voitures, côte, rallye, terre, et des motos. Tout s'est bien passé : une belle réussite et nous avons fait découvrir la nouvelle Alpine A110. Il y avait aussi la semi podium de l'ACO.

Les samedi 31 août et dimanche 1er septembre, nous avons organisé la course de côte de la vallée du Loir. Je tiens à remercier la commune et tous les riverains pour ce week-end de côte et merci à tous les partenaires et à tous les bénévoles et tous les pilotes qui étaient présents cette année.

La course de côte de la vallée du Loir s'est très bien passée, dans une très bonne ambiance, avec le soleil et public. On remercie encore tout le monde et tous les commerçants de MAZANGE.

Pour 2020, l'écurie Sport Auto Tours remet ça pour la course de côte de la vallée du Loir les samedi 5 et dimanche 6 septembre 2020.

Et notre assemblée se tiendra le samedi 21 novembre à MAZANGE

Site internet : www.sport-auto-tours.com



ES AZÉ-THORÉ-LUNAY



Toute l'actualité du club de football sur le site <https://es-aze-thore-lunay.footeo.com>

L'AAPPMA Thoré – Montoire au fil de l'eau se composant de:

NOM Prénom	Fonction	NOM Prénom	Fonction
SAVINEAUX Serge	Président	BETTE Dominique	Trésorier
SUR Jean-Yves	Vice-président	BRETON Thomas	Trésorier-adjoint
PLOUX Christian	Vice-président	MIRAULT Adeline	Secrétaire



Il a été constaté une légère hausse sur la vente des cartes de pêche : 1054 cartes à mi-novembre 2019 contre 1047 en 2018.

Les activités de 2018 (comme les alevinages, l'enduro carpes, le challenge carnassiers, concours à la pêche au coup etc...) se sont déroulées correctement. A chaque manifestation, des poissons ont été pris, mesurés, photographiés et remis à l'eau avec la satisfaction des pêcheurs.

Travaux effectués :

- Aménagement poste handicapé à Saint Martin Des bois
- Sécurisation de l'espace circulation sur l'étang de la Pâquerie à Tréhet
- Nettoyage des emplacements de pêche à Tréhet

Prévision manifestation pour 2020 :

- 4 enduros carpes ;
- Challenge carnassier : 2 manches ;

Lâchers de truites pour 2020 :

- 3 lâchers de truites sur plan d'eau de Lunay et Azé
- 4 lâchers de truite sur le plan d'eau de Saint Martin
- 2 lâchers de truite fario en rivière

Contrôles :



Rappel de la réglementation de la pêche :

Il est rappelé à toutes et à tous qu'il est obligatoire d'avoir une carte de pêche pour pêcher sur les eaux libres (rivières), même chez soi. La taille du brochet est de 60 cm et celle du sandre de 50 cm. Un quota de 3 carnassiers par jour dont 2 brochets maxi est à respecter.

Les gardes continuent leurs contrôles notamment pour verbaliser la pêche sans permis et pour faire respecter les règles de no kill carnassier à Sougé et des sans ardiffon à Tréhet et Saint Quentin.

ÉCOLE DE PÊCHE

L'école de pêche a débuté fin septembre et compte 7 enfants.



Le tarif des cartes de pêche pour 2020

Type de carte de pêche	Tarif	Type de carte de pêche	Tarif
Carte interfédérale	100 €	Carte « hebdomadaire »	33 €.
Carte « majeur »	78€.	Carte « journalière »	10 €
Carte « mineur »	21 €	Carte « découverte »	6 €
Carte « découverte femme »	35 €	Timbre EHGO seul	30 € à confirmer

En vente à l'épicerie d'Azé, au Bar de Villiers ou sur le site www.cartedepeche.fr (MENSUALISATION POSSIBLE)

DATE A RETENIR :

L'Assemblée Générale se déroulera le **VENDREDI 7 février 2020 à 18h à la salle Marie de Luxembourg à Montoire.**

Le bureau vous souhaite une bonne pêche pour 2020.

AAPPMA Thoré-Montoire
470 Les Clouzeaux
41360 LUNAY
Tél : 02-54-72-04-41
Portable : 06-80-14-20-23
aappmadethorelarochette@gmail.com

Les sapeurs pompiers de Villiers sur Loir recrutent.

Les sapeurs pompiers volontaires et professionnels sont des acteurs incontournables de la sécurité civile. Leur rôle, protéger les personnes, les biens et l'environnement, de sinistre ou d'accident.

Faire le choix de **devenir sapeur pompier volontaire** est un engagement citoyen, basé sur le volontariat et le bénévolat.

Que vous soyez en activité ou non, et quelle que soit votre activité, vous pouvez devenir SPV.

De manière générale, vous devez avoir entre 16 et 55 ans.

Pour faire acte de candidature, appeler le chef de centre de Villiers ou le personnel.
06 60 66 70 76 ou 06 11 32 35 56

DISCOURS DE LA SAINTE BARBE

Mr le Maire de Villiers,
Mme la 1^{ère} adjointe de Mazangé,
Ltn Stéphane Ramaugé, représentant le Csp vendôme,
Ltn Eric Laroche, chef de centre du CI Thoré,
Mesdames et messieurs les musiciens et du conseil municipal,
Mesdames, messieurs,

Aujourd'hui, dimanche 01 décembre, nous fêtons La Sainte Cécile et Sainte Barbe à Villiers sur Loir. Toujours un effectif de 12 SPV, je peux vous indiquer que le Sap Alexandre Sauvatre a incorporé la Brigade des SP de Paris et a validé sa formation initiale.

Depuis le mois de Septembre, un nouveau directeur du SDIS 41, le Colonel Christophe Magny, et le Capitaine Ronan Legal a pris les fonctions de chef de centre du Csp Vendôme.

- 155 interventions depuis le 1^{er} Janvier, 165 à la même période en 2018.
58 à Villiers 29 à Mazangé 23 à Azé 11 à Fortan

- 92 pour le secours à personnes
- 12 accidents de la circulation
- 26 feux
- 25 opérations diverses

Sur la période estivale, nous sommes intervenus sur des feux de récoltes, notamment à Azé et Mazangé avec des superficies brûlées restant importantes, dus au vent et à la sécheresse.

Le samedi 31 Aout à 20h00, nous avons été engagés à Pruniers en Sologne, pour participer à l'extinction d'un feu de 70 hectares de forêt et broussailles, nuit blanche pour le personnel engagé, mais chacun retiendra une expérience unique et intéressante.

Il est nécessaire d'évoquer la difficulté rencontrée pour certains SPV, de pallier entre l'activité professionnelle et celle de SPV, l'organisation est parfois difficile à gérer, surtout quand le bip commence à s'affoler et des interventions longues dans la durée. (manque d'effectif, souvent les mêmes personnes au départ, de plus en plus sollicitées.....)

Nous avons effectué avec le CI Thoré, plusieurs manœuvres communes en secourisme et incendie, un point positif auquel je remercie les différents formateurs pour leur implication.

Bonne Sainte Cécile et Sainte Barbe et merci pour votre attention.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Célébrations

Le dimanche, messe à 9h00 dans un village et 10h30 à l'église de Montoire.

Curé

Père Benoît Lhomme-Ducret

Pour tout renseignement

Presbytère de Montoire,
8, rue Saint-Laurent
41800 Montoire-sur-le-Loir
Tel. 02 54 86 54 02
paroissedemontoire@gmail.com
<https://www.facebook.com/paroissedemontoire>





BRÈVES DE BULLETIN

Au cœur des premiers bulletins municipaux de la commune de Mazangé

Historiquement, en France, l'information municipale était relayée par les gardes-champêtres via leurs « avis à la population ». Les premiers bulletins municipaux apparaissent en 1874 (Grenoble, Rouen, Amiens) et se généralisent au début des années 1970.

Il y a 42 ans, en janvier 1978, naissait le premier bulletin municipal de Mazangé à l'initiative de son maire, M. René Chollet, et de son conseil municipal.

Son objet est défini dans l'éditorial de 1979 : « vous trouverez dans les feuilles qui suivent les principales réalisations de 1978 et les projets pour 1979, des chiffres sur les finances locales, des informations générales. Vous serez également informés sur certains points intéressants de la vie de notre commune [...] Nous avons ouvert ce bulletin aux diverses associations de Mazangé qui ont bien voulu rédiger un article [...] c'est par la communication à l'intérieur même de notre village que pourra s'organiser une vie meilleure. »



publicité en 1980

L'évolution de sa forme suit celle des techniques d'impression. Les 2 premières éditions ont un format 4 pages dactylographiées. Dès 1980, il adopte un format professionnel qui intègre les premières photos et les premières publicités. Imprimés depuis l'édition de 1981 par l'imprimerie commerciale de Mazangé, ils garderont la même maquette jusqu'au bulletin 2001.

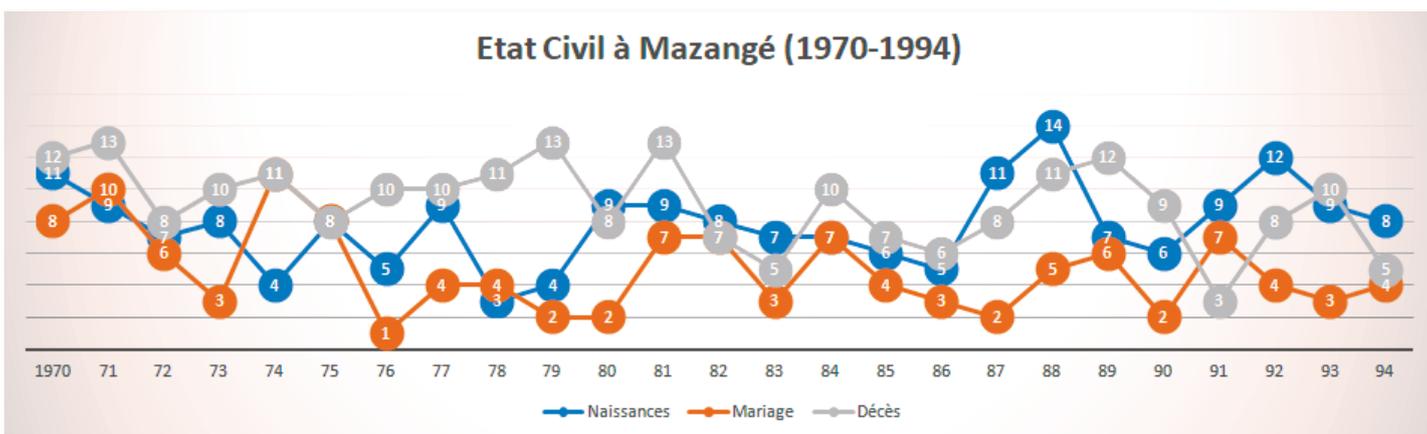
Qu'apprenons-nous à la lecture de ces premiers bulletins ?

De l'importance de la démographie

Dans l'édito du bulletin 1981, le nouveau maire A. Péchard (élu le 31 mars 1980 suite à la démission de M. Chollet) indique : « nous devons faire en sorte que notre village ne voit pas sa population s'amenuiser » [...] « nous souhaitons que des constructions nouvelles apparaissent » [...] « La recherche de ces terrains (à bâtir) est l'un de nos soucis majeurs. »

Rappelons qu'en 1975, l'INSEE recensait 624 habitants à Mazangé, un chiffre qui s'avérera être le plus faible du siècle. Le bulletin 1980 dresse les statistiques de l'état-civil que nous avons complété à la lecture des bulletins suivants.

Répartition : à la retraite ou proche de la retraite : 27,5 % ; En pleine activité : 45,5 % ; Jeunes : 27%
En 1980, on comptabilisait encore 32 personnes nées au 19^{ème} siècle.



Pourtant le bulletin 1979 indique que « des demandes de location de maisons sont fréquemment présentées à la mairie ». La commune de Mazangé va donc lancer deux projets majeurs pour accueillir de nouveaux habitants

- Le **lotissement du Bignon**. 18 parcelles vendues début 1979, puis 23 parcelles vendues, 16 maisons construites ou en construction début 1980.

- Le **lotissement des Ouches**. « Il comporte 14 lots locatifs (14 maisons H.L.M.) et 14 lots en accès à la propriété au prix de 85 F le m2. Les lots ont une surface variant de 624 m2 à 880 m2 ». (BM 1985)

Résultat, l'INSEE recensait une population de 758 habitants en 1990 (en hausse de 21,5% depuis 1975).

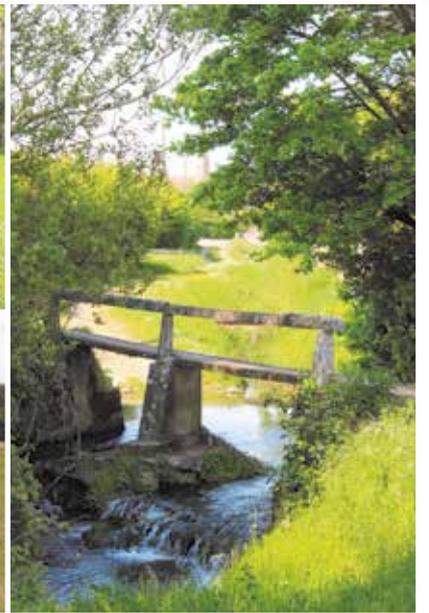


le Bignon en 1980



les Ouches en 1986





La lecture de ces premiers bulletins permet de mesurer la modernisation des services à la population.

La **voirie** se développe, de nouvelles routes sont régulièrement goudronnées

« Commencés en 1969, les travaux d'**adduction d'eau** ont été terminés début 1980. La longueur du réseau, conséquence d'un habitat dispersé sur les deux communes de Mazangé et Lunay, a nécessité beaucoup de temps. Aujourd'hui, 900 abonnés sont raccordés à ce réseau »

- Le développement des usages impose de renforcer le **réseau électrique** comme « l'implantation d'un second transformateur au bas du village de Vauchalubeau qui se trouve très mal desservi » (BM 1982). Cela conduit aussi à l'électrification des cloches de l'église et de la pendule et à la mise au repos du sonneur.

- Le **réseau téléphonique** se généralise : « Au cours de l'année écoulée, les habitants de la commune ont pu remarquer que des travaux étaient effectués en divers lieux : tranchées en bord des routes ou de chemins, les endommageant et perturbant la circulation. Ces travaux étaient réalisés par les P.T.T.. Il s'agissait de pose de câbles téléphoniques permettant le raccordement de nouveaux abonnés. »

- et l'**informatique** fait ses débuts : à la rentrée de septembre 1986, « l'école a reçu du ministère de l'éducation nationale une télé, un ordinateur, une imprimante, un Minitel. Nous attendons des programmes et les élèves pourront se familiariser avec la pratique de l'ordinateur. »

La protection de l'environnement est déjà évoquée. « POLLUTION » est le titre d'un article du bulletin 1981 qui conclue « notre commune [...] si agréable avec ses vallons verdoyants, ses coteaux couronnés de bois, doit être protégée [...] ».

La commune a d'ailleurs investi très tôt dans un assainissement collectif avec une **station d'épuration**.

« Construite en 1973, la station d'épuration, de par son fonctionnement, a jusqu'ici donné satisfaction. Elle est vérifiée tous les 2 jours par le garde-champêtre et tous les deux mois, l'eau qui est déversée dans le ruisseau à la sortie de la station est analysée par les services de l'hygiène. Les résultats et analyses ont prouvé l'efficacité du système adopté. » (BM 1980)

Mais le 13 septembre 1988, le conseil est avisé que l'actuelle station d'épuration d'une capacité de 200 habitants a atteint la limite de ses possibilités puisque 275 habitants y sont raccordés

La construction d'une nouvelle station est nécessaire. Projet de 1 400 000 F (station et raccordement au réseau, subventionné à 50%). Ce projet se concrétisera par la création d'un lagunage.

Des infrastructures pour l'éducation, les sports et les loisirs

L'achat d'une parcelle de terrain située à la Prêtrise permet l'extension du terrain communal utilisé lors des manifestations locales. (BM 1978). Le terrain de la prêtrise sera ensuite aménager afin de le rendre praticable pour des activités sportives

Le Plateau d'éducation physique scolaire, aujourd'hui terrain multi-sports, est aménagé « en surface polyvalente de jeux de balles » et le 21 septembre 1984, le conseil municipal envisage la création d'un **terrain de football** pour les jeunes de Mazangé qui sont obligés d'aller jouer dans les communes voisines.



Foyer communal

« Le foyer communal a été construit en 1973. En 1979, il a été utilisé 41 fois auxquelles il faut ajouter les réunions bimensuelles des Anciens et les séances hebdomadaires du club de gymnastique volontaire.

Le 20 octobre 1979, au foyer communal, on fêtait deux départs à la retraite : celui de Madame Rozet, cantinière depuis 1947 et celui de Monsieur André Noulain, garde-champêtre depuis 1957. »

L'école

Le 8 février 1993, le conseil lance le projet de **réaménagement et d'extension des locaux scolaires**

« Un document comportant une esquisse et une estimation du projet est remise à chaque élu. Après l'exposé du maire et l'examen des documents remis, le CM délibère et à l'unanimité des membres présents, décide le principe de l'extension et de la modernisation des équipements scolaires. »

En 1981, le syndicat scolaire finance les premières séances de piscine aux Maillettes pour les CM.

Les premières classe de mer/neige : « En avril 86, les enfants de CM1 et CM2 sont allés - gratuitement- 3 semaines en classe de mer. Ils avaient gagné un concours de dessin. Sur 3000 classes participantes, 10 ont gagné. Du 29 novembre au 20 décembre, cette même classe (avec des élèves différents puisque c'était une autre année scolaire) est allée en classe de neige. [...] Ces classes de découvertes sont des moyens pédagogiques nouveaux, mais très enrichissants. Les enfants font du ski, bien sûr, mais ils font aussi un très gros travail d'enquêtes sur la montagne, la vie à la montagne, des comparaisons avec la région d'origine. Le comité des parents a organisé un théâtre, un loto, une bourse aux vêtements pour alimenter la coopérative scolaire qui aide les parents dans les dépenses pour les voyages de fin d'année et la classe de neige. »

De l'animation de la commune par les associations

« Notre commune a montré, au cours de ces dernières années, qu'elle pouvait prendre un nouvel élan : les sociétés qui se sont créées et l'activité dont elles font preuve sont le gage qu'il faut garder confiance » (Edito du Maire - BM 1981)

Quelques extraits de bulletins illustrent cette vie associative active :

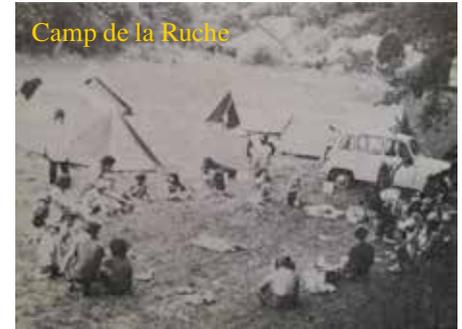
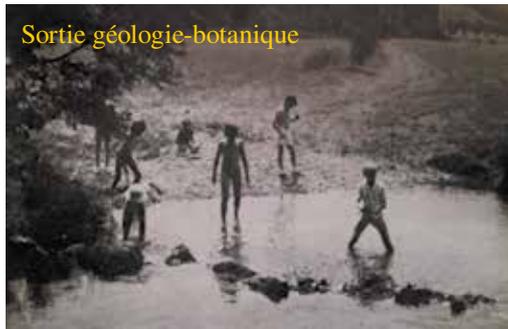
« Cette année, notre volonté est de développer la fête de la Saint-Jean qui nous apporte d'années en années de plus en plus de satisfaction dans nos prévisions ». (Le comité des fêtes - BM 1980)

« L'excellent terrain de Mazangé a permis à notre équipe de sortir vainqueur pour la première fois depuis le début de nos rencontres entre-villages. C'est cet esprit exceptionnel d'entente entre les organisateurs et les joueurs qui a permis ce succès. » (AFN - BM 1980)

« Au mois de juillet, l'Association Familiale a permis une fois de plus d'ouvrir la ruche aux enfants de Mazangé. Une innovation cette année : une nuit de camping est venue s'ajouter aux activités de la ruche. Après une belle veillée autour du feu de camp, les jeunes campeurs se sont glissés sous les tentes installées dans le pré communal. » (Association familiale / La Ruche - BM 1982)

« Oui, voilà notre nouveau nom. Nous ne sommes plus des Vieux, nous sommes des Retraités et des Personnes Agées ! Mais, avons-nous été quelquefois des « Vieux » à Mazangé ? Non, bien sûr, si l'on en juge par nos activités qui sont suivies par un nombre de participants grandissant d'année en année. » (à l'occasion du changement de nom de l'Union des Vieux de France en UNRPA - BM 1982)

L'ASCM est créée le 25 juin 1983 dans le but « d'apporter à notre commune un surcroît d'animation [...] Nous avons proposé la pratique du ping-pong, l'apprentissage du tennis [...] L'exposition de peinture nous a fait sentir qu'à Mazangé on peut réunir beaucoup de monde. » (ASCM - BM 1984)



Du patrimoine local

Le **Polissoir** est le sujet du premier article historique du bulletin : « Le lit de la Bourboule héberge, près de la Cohue, une pierre d'aspect banal mais de taille imposante : 2,20m * 2,20m * 0,90 cm environ et pouvant peser de 6 à 7 tonnes. En fait, cette pierre est l'un des plus anciens témoignages de l'existence de l'activité des hommes dans notre région. Il s'agit en effet d'un polissoir, bloc gréseux sur lequel les premiers hommes venaient polir leurs outils et leurs armes. On distingue encore, sur une face, les encoches laissées par le frottement des outils. Ce vestige peut avoir de 3000 à 10000 ans. Les hommes préhistoriques, nos très loins ancêtres, ayant abandonné la taille de la pierre, parvenaient par cette nouvelle technique, à affiner le travail de la fabrication des outils et des armes, les rendant plus efficaces. » (BM 1978)

Le **manoir de Bonaventure** est évidemment très présent. Son dessin illustre les deux premiers bulletins, est en couverture du bulletin 1980 et est à l'honneur du bulletin 1981 dans un article qui conclut « Ainsi, ce précieux élément du patrimoine culturel de Mazangé nous est-il parvenu à travers sept siècles de splendeur et de ruine, porteur de trésors architecturaux... Patrimoine riche de souvenirs historiques et littéraires laissés par le passage de moines et de rois, de guerriers et de poètes, riche aussi de cette part de rêve que font naître la légende et l'art réunis dans ce beau paysage de la vallée du Loir »

Le bulletin de 1985 nous éclaire sur la « **petite maison** », anciennement salle de musique.

Cette petite maison n'était plus louée depuis quelques temps et devait être aménagée en un local communal. C'est maintenant chose faite et ce local sera prêté aux sociétés et associations locales qui pourront s'y réunir comme elles le faisaient jusqu'à maintenant à la salle de la mairie.

Cette maison qui comporte une unique pièce carrée fut le local d'habitation du premier garde-champêtre nommé à Mazangé entre les deux guerres mondiales (voir p 35), avant de devenir la salle de musique. A l'origine cette maison faisait partie du presbytère (actuel bâtiment de la poste) ; jusqu'en 1905, date de la séparation entre l'Eglise et l'Etat : le presbytère devint bien communal [...] Une particularité de cette petite maison c'est la présence d'un petit four à pain dans le pignon, côté rue. Pour pouvoir aménager des WC et un évier, à côté de la salle de réunion, le premier projet visait à détruire le four. Un examen plus approfondi des lieux et la recherche de solutions pratiques de raccordement à l'égout permirent de faire à la fois les aménagements nécessaires et de sauver le petit four. Quelques bénévoles ont effectués ces travaux : percement d'une tranchée, grattage de l'ancien enduit et restauration du four avec un petit enduit gratté laissant les moellons apparents, le tout complété par le brossage et le teintage des solives.

Ainsi restauré ce petit four a belle allure et donne un cachet à la petite maison communale. Pour faire moderne, disons qu'elle constitue un petit morceau de notre « patrimoine » local.

Bulletin de jeu

Réponses dans les différents bulletins de Mazangé ou page 35

1/ Comment est surnommé le pont du ravin de Bois Thierry ?

- A - « Boucari »
- B - « Vachequirit »
- C - « Distillerie »

2/ Laquelle de ces associations locales n'a pas été créée en 1972 ?

- A - UVF (UNRPA)
- B - AFN
- C - ASCM

3/ En quelle année a eu lieu l'élection de *Miss Mazangé* organisée par le Comité des Fêtes ?

- A - 1979
- B - 1980
- C - 1982

4/ Dans quel bulletin est annoncé qu'une officine de pharmacie s'est installée au Gué-du-Loir ?

- A - 1981
- B - 1982
- C - 1983

5/ En 1979, achat d'une gazinière à la cantine en remplacement de la cuisinière à charbon en service depuis

- A - 15 ans
- B - 20 ans
- C - plus de 25 ans

6/ En quelle année le foyer communal a-t-il été construit ?

- A - en 1973
- B - en 1982
- C - en 1978

7/ L'ASCM organise sa première randonnée pédestre en ?

- A - 1983
- B - 1992
- C - 1988

8/ Quel était l'animation de l'assemblée organisée en avril ?

- A - jeu du baquet
- B - course cycliste
- C - feu d'artifice

9/ En quelle année a eu lieu la première course de côte à Mazangé ?

- A - 1983
- B - 1985
- C - 2015

10/ En quelle année a été construite la mairie ?

- A - 1792
- B - 1850
- C - 1883

11/ Implantation d'un sapin illuminé près du clocher pour ?

- A - Noël 1983
- B - Noël 1978
- C - Noël 1985



Réponses double-page suivante...

**ESPACE FLEURS
NEILZ**
Producteur
14, rue Lemyre de Villers - 41100 VENDÔME
☎ 02 54 77 00 66




AOC COTEAUX DU VENDOMOIS
Cave coopérative du Vendômois
Sur la route des vignobles du Loir, les Vignerons du Vendômois vous accueillent pour vous faire découvrir leurs AOC Coteaux du Vendômois: **BLANC, ROUGE & GRIS**
Une originalité : Le Gris Pineau d'Aunis
60 Avenue du Petit Thouars - 41100 VILLIERS SUR LOIR
Tél. : 02 54 72 90 69 - caveduvendomois@wanadoo.fr





L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

@D
informatique
Informatique / Alarme
Vidéosurveillance
Vente - Installation
Maintenance - Dépannage
Particuliers et Professionnels
Vauracon 41100 MAZANGE - 06 79 58 07 52

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE
la vraie vie s'assure ici
19 faubourg Chartrain - 41100 VENDÔME
Tél. : 02 54 77 51 00 - groupama.fr

Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet (Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier 94258 Gentilly (Cedex - 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution, située 61 rue Taitbout 75009 Paris. www.groupama.fr. Document et visuels non contractuels - Agence Marcel - 03/2017.

Jean-Marie LE BRIS
ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ÉLECTROMÉNAGER - RAMONAGE - GAZ
MOTORISATION - PORTAIL
ÉNERGIE RENOUVELABLE RGE
95, allée d'Asnières - 41360 LUNAY
Tél./Fax 02 54 72 13 14 jml-bris@orange.fr




HABERT
Caissons havés
Béton immergé
Poste de pompage d'eaux usées
Installations hydrauliques - Électro-pompes
2 Bis Rue des Hirondelles - 41140 Noyers-sur-Cher
Tél : 02 54 75 01 79 - Fax : 02 54 75 12 45
Email : entreprisehabert@wanadoo.fr

Entreprise MAZZETTI
Spécialiste en élagage et abattage,
taille de haies, débroussaillage,
création et entretien d'espaces verts.
L'ENTRETIEN DE L'ARBRE ET DU JARDIN
Les Grouettes - 41360 FORTAN
Tél. 02 54 72 10 60 - Port. 06 75 24 09 98



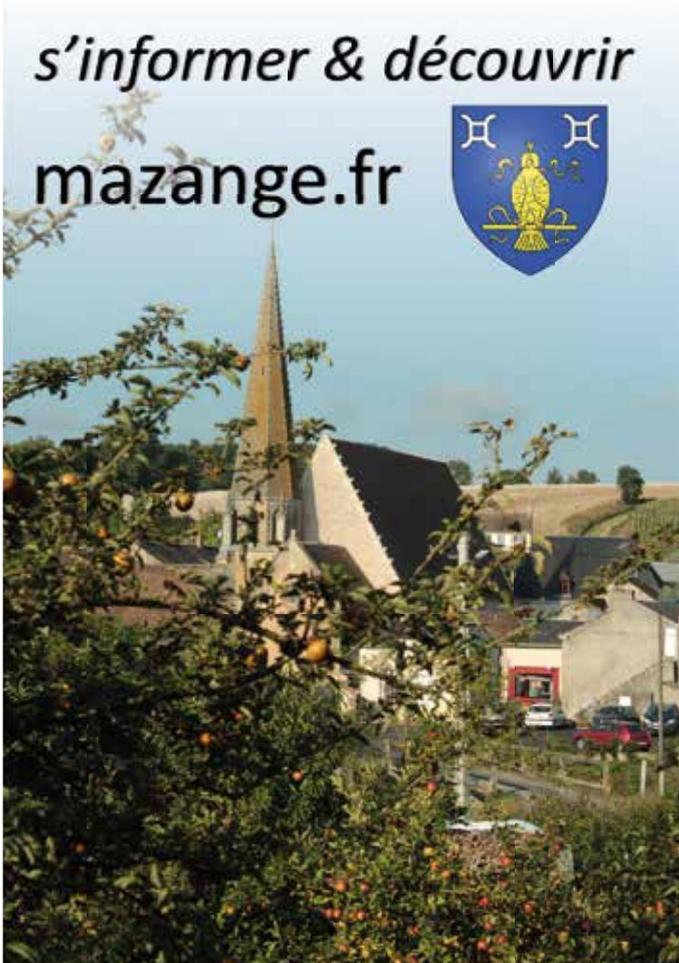
COIFFEUSE à votre domicile
MICHELE COIFFURE
sur rendez-vous (sauf le mercredi)
pour hommes - femmes - enfants
☎ 06 77 02 46 92 Mme Michèle Crosnier
☎ 02 54 72 15 56 41100 MAZANGÉ



Maçonnerie
Radet Christophe
NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement et Décoration
intérieur - extérieur
- Murs - Clôtures - Dallages -
Fourmaugé - 41100 MAZANGÉ 02 54 72 19 97 - 06 04 48 78 61



s'informer & découvrir
mazange.fr

IL Y A 100 ANS

Cela s'est passé il y a 100 ans

*Nous sommes en 1919, le Conseil Municipal feuillette son registre
D'arrêtés et de comptes rendus de réunions de conseils ...*

Les discussions s'engagent ...

*A la lecture de ces morceaux choisis, replongeons nous 100 ans en arrière
avec les pères, des pères,
de nos pères...*

Bonne lecture.

SOURCE :
ARCHIVES
MUNICIPALES
DE LA COMMUNE
DE MAZANGÉ.



Session ordinaire du 7 juin 1919

Monsieur le Président expose au conseil qu'il a reçu plusieurs demandes concernant l'installation d'un bureau téléphonique à Mazangé, lequel serait adjoint au bureau de postes. Il invite les membres du conseil à délibérer.

Le conseil :

Considérant qu'un bureau téléphonique rendrait de nombreux services aux habitants notamment au Dr BENOIST, domicilié à Mazangé au lieudit « Le Gué du Loir » est d'avis de demander à l'administration des postes, les conditions qui seront imposées à la commune pour ladite installation.

Séance ordinaire d'août 1919

La séance ouverte, Monsieur le Président donne lecture au conseil d'une lettre du président de la Fédération commerciale et industrielle Calaisienne concernant un vœu émis par ladite fédération tendant à la jonction des tramways de la Sarthe et du Loir-et-Cher par une ligne partant de Saint-Calais et aboutissant de préférence au Gué du Loir par Savigny-sur-Braye.

Le conseil :

Considérant que de nombreux avantages commerciaux s'attachent à la réalisation de ladite ligne pour les communes desservies, donne un avis très favorable à l'installation de ladite ligne de tramway de Saint-Calais au Gué du Loir par Savigny et Fortan de préférence.

Monsieur le Président donne lecture au conseil de la réponse de la Direction des postes de Blois relativement à l'installation d'une cabine téléphonique.

Le conseil :

Considérant que la commune est déjà dotée d'un bureau de postes et que l'installation d'une cabine téléphonique n'entraînerait pas dans des frais très élevés, décide l'installation de ladite cabine suivant les conditions proposées par Monsieur le Directeur des postes de Blois et cela dans le plus bref délai possible.

Session extraordinaire du 26 septembre 1919

La séance ouverte, Monsieur le Président propose au conseil d'approuver le projet d'apposition d'une plaque commémorative portant tous les noms des victimes de la grande guerre 1914-1918 dans la salle de la mairie.

Le conseil :

Après délibération, décide l'achat d'une plaque commémorative de marbre qui devra porter tous les noms des soldats décédés et disparus, victimes de la guerre 1914-1918.

En conséquence, il prévoit la dépense de 1 200 francs devant parer aux frais de ladite plaque commémorative.



Arrêté du maire du 20 janvier 1919

Le maire de la commune de Mazangé,

Considérant que le sieur Georges François, garde-champêtre en cette commune est décédé,
Vu la demande de Mr SINGIER Pierre, lequel est mutilé de la guerre, réformé n° 1 avec pension et employé temporairement au triage des lettres au bureau de postes de Vendôme,
Vu l'article 102 de la loi municipale du 5 avril 1884,

Arrête :

Art. 1^{er} : Mr SINGIER Pierre est nommé garde-champêtre de la commune à compter du 1^{er} janvier 1919.

Art. 2 : le traitement du garde est fixé à 1 200 francs par an.

Jeu Bulletin - les réponses

1-A : Limitation de vitesse : la vitesse est limitée à 45 km/h (charge autorisée 15 tonnes) sur la voie communale n°13, du cimetière au pont du ravin du Bois Thierry, dit « **Boucari** » (BM 1979)

2-C Créée en janvier 1972, la section de l'Union des Vieux de France regroupe chaque année plus de 100 adhérents. (BM 1979)

La section des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Mazangé-Fortan a été formée le 13 mai 1972. Elle compte aujourd'hui 34 membres. (BM 1979)

3-C : Durant l'année 1982, le Comité de Fêtes a continué de connaître un vif succès pour les différentes manifestations organisées, en particulier, le feu de la Saint Jean, le diner campagnard du mois de février et **l'élection de Miss Mazangé**. (BM 1983)

4-B : Un pharmacien, M Puente, a monté une officine de pharmacie au Gué-du-Loir. Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune (BM 1982)

5-C : Achat d'une gazinière à la cantine en remplacement de la cuisinière à charbon en service **depuis plus de 25 ans**. (BM 1980)

6-A : Le Foyer communal a été **construit en 1973**. En 1979, il a été utilisé 41 fois. (BM 1980)

7-C : L'ASCM organise sa 1^{ere} randonnée pédestre le **18 décembre 1988**. 220 personnes (BM 1989)

8-B: Une **course cycliste** est au programme de l'assemblée d'avril (calendrier des fêtes BM 1979 à 1984)

9-B: Il y avait du monde à Mazangé le 6 octobre **1985** pour la course de côte ! La vallée résonnait du vrombissement des moteurs de course. Chacun admirait ces puissantes machines qui passaient au ralenti dans le bourg et que l'on venait de voir si accrocheuses dans la côte. On s'émerveille aussi devant les vieilles voitures bichonnées par leurs propriétaires et grim pant encore allègrement. (BM 1986)

10-C : Il a été décidé de la construction d'une maison d'école de garçons et mairie **en 1883**. La réception des travaux s'est faite le 14 octobre 1883. (BM 1987)

11-A : Séance du 8 décembre **1983** : En collaboration avec le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes, l'Association Sportive et Culturelle décide l'implantation d'un sapin illuminé près du clocher. (BM 1984)

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

Au 1er janvier 2020

La **Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois** comprend 65 communes

Président de la CATV : Pascal BRINDEAU

Conseillers communautaires de MAZANGÉ : M. BRIONNE, suppléante Mme VIROS

Informations sur territoiresvendomois.fr

Le **Syndicat Mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendomois** définit le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour les 105 communes de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois et des communautés de communes des Collines du Perche et du Perche et Haut-Vendômois.

Président : M. HASLE.

Informations sur scottgv.wordpress.com

Le Syndicat Mixte du **Pays Vendômois** porte la politique régionale de Contrat de Pays et toutes les politiques d'aménagement du territoire pour les 100 communes du Vendômois.

Présidente : Mme MANCION.

Délégués de MAZANGÉ : M. BRIONNE, M. COLIN (suppléant).

Informations et comptes rendus des conseils sur www.pays-vendomois.org.

VALDEM, le syndicat mixte de collecte, de traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers regroupe 54 communes du vendômois.

Président : M. BOULAY.

Délégués de MAZANGÉ : M. OZAN, Mme JOUSSARD (suppléante).

Informations et comptes rendus des conseils sur www.valdem.fr.

Le Syndicat mixte **Val de Loire Numérique** a pour charge la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Loir et Cher (déploiement du très haut débit).

Président : M. PILLEFER.

Informations et comptes rendus des conseils sur www.valdeloirenumerique.fr.

Le **SIDELC**, Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher, regroupe 283 communes.

Président : M. PILLEFER.

Délégués de MAZANGÉ : M. COLAS, M. GAUDRUAU (suppléant).

Association loi 1901, le **CNAS**, Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales, est l'équivalent d'un comité d'entreprise pour les employés communaux.

Président : M. RÉGNAULT.

Déléguée de MAZANGÉ : Mme DIJON.

Informations sur www.cnas.fr

Le **SIAEP**, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Mazangé et de Lunay, a été dissous le 1er janvier 2020. Compétence prise en charge par la communauté d'agglomération.

Le **SIVOS**, Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire des communes de Mazangé et Fortan, a été dissous en 2019. Compétence prise en charge par la commune.



Un mandat qui se termine mais aussi une page de l'histoire de notre syndicat d'adduction d'eau potable de Lunay-Mazangé.

En effet, la loi Notre prévoit le rattachement à la communauté d'agglomération de tous les syndicats.

Le 1^{er} janvier 2020, le SIAEP Lunay-Mazangé n'existera plus. La compétence eau et assainissement sera transférée par obligation à la Communauté d'agglomération territoires vendômois (CATV).

Pour les habitants de Mazangé et de Lunay, la SAUR va continuer sa mission d'exploitant pour la durée de son contrat mais les grandes orientations de renouvellement de réseau et de modernisation de l'outil de production et de distribution prises à l'heure actuelle par les élus du SIAEP seront dorénavant décidées par des techniciens salariés de l'agglomération à charge de la population.

Les équipes d'élus qui se sont succédées à la tête du SIAEP avaient pris la précaution de provisionner des fonds pour le renouvellement des canalisations et des biens de production sachant que notre structure compte 101 kilomètres de réseau, 2,6 kilomètres de canalisation de surpression et de secours et d'un surpresseur, d'un forage en production et d'un château d'eau.

Pour mémoire, un kilomètre de canalisation sous goudron coûte 150 000 euros. A ce jour, les reliquats financiers après travaux vont approcher les 450 000 euros, somme qui de droit sera transférée à la Communauté d'agglomération territoires vendômois.

Durant ce mandat, nous avons comme objectif :

⇒ La réalisation d'une interconnexion pour pouvoir secourir notre site de production en cas de travaux sur le forage ou perturbation occasionnelle de la qualité de l'eau.

Les travaux ont été effectués pour un montant de 256 000 euros financés par l'Etat à hauteur de 25 %, le conseil départemental 15 % et l'agence de l'eau 40 %.

Les travaux ont consisté en la pose de 2 600 mètres de canalisation spécifique secours sans perturber la distribution entre la vallée du Loir et le château d'eau, la mise en place d'un surpresseur à Clouzeaux capable de reprendre les eaux venant de Villiers-sur-Loir et Thoré-la-Rochette et la pose de vannes et d'un compteur d'échanges avec la commune de Fortan.

La réalisation de cette interconnexion nous a permis de pouvoir travailler sur le forage, le château d'eau étant approvisionné par les communes de Villiers-sur-Loir et Thoré la Rochette.

⇒ La réalisation de travaux liés à la sécurisation des nappes d'approvisionnement du forage pour un montant de 225 000 euros.

Ces travaux dits de sécurisation se sont déroulés en plusieurs phases :

- passage de caméra pour examiner les arrivées d'eau avec un micro moulinet permettant de quantifier les volumes mètre par mètre et effectuer des prélèvements à tous les niveaux de production pour réaliser des analyses spécifiques ;

- radiographie au rayon gamma-ray pour retracer les couches géologiques ;

- production d'une diagraphie complète.

Toutes ces données nous ont permis de projeter des travaux de sécurisation des nappes présentes dans le forage, celle du turonien et celle du cénomaniens pour notre site. Ces nappes très proches l'une de l'autre, séparées seulement par quelques mètres de marne, insuffisants pour assurer une protection parfaite liée à une migration d'éléments indésirables du turonien vers le cénomaniens, il était donc nécessaire de créer une couche protectrice artificielle autour du tubage de la chambre de pompage juxtaposant la chambre de captage.

Le forage fut partiellement rempli de sable pour éviter toute déformation et ensuite une technique de perforation par explosif fut réalisée pour injecter à 60 mètres de profondeur sous 32 mètres d'eau, 17 m³ de coulis de ciment.

Les analyses d'eau consécutives à ces travaux concluent la réussite parfaite de nos objectifs sur ce chantier.



La SAUR est notre délégataire de service public.

Pour tous renseignements : devis, facturation, changement de nom...

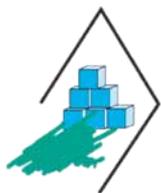
SAUR : 02 45 77 00 00
du lundi au vendredi de 8h à 19h
www.saurclient.fr



EN CAS D'APPEL D'URGENCE FUITE

COMPOSEZ LE 02 45 77 00 09

Votre appel sera considéré de jour comme de nuit et le personnel de service sera alerté. Donnez le maximum d'informations : lieu précis de la fuite, votre nom et adresse, votre téléphone pour vous joindre au cas où !



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

Syndicat Mixte du Pays Vendômois
Présidente du Pays Vendômois : **Isabelle MAINCION**
Présidente du Conseil de Développement : **Jacqueline DUMAS**

✉ syndicatmixte@pays-vendomois.org ☎ 02.54.89.12.20 / 06.85.23.49.72
Nouvelle adresse : 7 avenue Gérard Yvon – 41100 VENDOME

Contrat de Transition Ecologique

📄 26 fiches actions

📄 Signature le 19 septembre 2019 au lycée Ampère de Vendôme, en présence d'Emmanuelle WARGON, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.



Contrat de
Transition
Ecologique



Exemple : Permanences de l'ADIL-EIE

La Plateforme de Rénovez En Vendômois (REV) a ouvert depuis le 1^{er} janvier 2017 des permanences décentralisées de l'ADIL – Espace Info Énergie sur tout le territoire pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques) sur la rénovation de vos logements

« Les élus du Pays Vendômois poursuivent leur engagement dans la maîtrise énergétique. Après l'assistance aux collectivités, ils vous proposent un nouveau service de conseils pour la rénovation des logements des particuliers. »

Communautés de communes	Horaires
Territoires Vendômois	MONTOIRE SUR LE LOIR 4ème jeudi du mois de 14h à 16h15
	VENDOME 2ème vendredi de 13h45 à 16h15 3ème vendredi de 13h30 à 16h15

Nous sommes à votre disposition. Pour toutes informations, un seul contact :



41
Loir-et-Cher
ca.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

ADIL – EIE 41 :
Tel : 02.54.42.10.00
Adresse : 34 avenue Maunoury, porte C, 41000 BLOIS



Durant l'année 2019, une exposition itinérante a présenté le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du grand Vendômois pour les 20 ans à venir.

Le PADD est consultable sur le blog du SCOT : <https://scottgv.wordpress.com>.

Ce projet ainsi que toutes les pièces du SCoT peuvent évoluer jusqu'à l'arrêt puis l'approbation du SCoT.

N'hésitez pas à consulter et à vous abonner au blog <https://scottgv.wordpress.com> ou à la page facebook « SCoT Territoires du Grand Vendômois » pour plus d'informations et être averti de toute publication.



SIDELC DE LOIR ET CHER

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher

Le syndicat n'a pas souhaité proposer d'article cette année.

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

Le projet

La communauté d'agglomération est membre du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique qui est en charge de déploiement du Très Haut Débit sur les Départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. Une délégation de Service Public a été attribuée à l'opérateur Val de Loire Fibre qui se chargera de la construction, de l'exploitation et la commercialisation du réseau. Le programme de déploiement décliné dans la convention prévoit que 100% du territoire, même l'habitat isolé, soit raccordable à la fibre d'ici fin 2022.

Val de Loire Fibre a rencontré dans la phase de lancement des difficultés qui engendrent un glissement de 12 voire 18 mois maximum pour les plaques les plus complexes à mettre en service. Cependant, le projet rentre progressivement dans une phase d'industrialisation et les capacités de production augmentent. Une première phase de commercialisation a d'ailleurs eu lieu en fin d'année 2019 avec des réunions publiques sur les premiers territoires concernés.

Le déploiement dans la commune

Les travaux sont en cours au Gué du Loir et ailleurs les études sont en cours (puis les travaux devraient démarrer entre 2020 et 2021) afin d'aller desservir toutes les habitations. Une fois les travaux terminés, une réunion d'information sera programmée afin de présenter aux habitants les offres des différents opérateurs présents. Le raccordement final jusqu'à l'intérieur de l'habitation n'est réalisé qu'après la souscription à un abonnement.

Val de Loire Fibre commercialisera donc à partir de 2020 le réseau construit aux Fournisseurs d'Accès à Internet pour qu'ils puissent proposer leurs offres de service aux particuliers et aux entreprises.

Val de Loire Fibre a mis en place un serveur d'éligibilité qui permet, après avoir saisi son adresse, de prendre connaissance de la date d'arrivée de la fibre. Si l'adresse n'est pas connue, un formulaire permet de se signaler afin qu'elle soit intégrée. www.valdeloirefibre.fr

Combien coûtera le raccordement à la fibre ?

Il n'y a pas de frais de raccordement facturés lors de la souscription à un abonnement. Le propriétaire a simplement à sa charge l'infrastructure nécessaire au passage de la fibre sur le domaine privatif soit le fourreau, soit des poteaux. Attention, si un fourreau est cassé ou bouché en domaine privatif, c'est bien le propriétaire qui doit le réparer. Tous les travaux sur le domaine public sont prévus dans la DSP et donc le câblage sur la partie privative. Certains Fournisseurs d'Accès Internet peuvent facturer des frais d'accès au service.

Nota Inclusion numérique

Afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des habitants et des entreprises, il a été mis en place une solution technique complémentaire dite d'inclusion numérique pour permettre à toutes les personnes ne disposant pas d'une connexion filaire à 8 Mbit/s de pouvoir disposer d'un bon haut débit. Ce dispositif de subvention de 450€ maximum permet de s'équiper d'une solution satellite ou 4G fixe.

Plus d'information sur : www.valdeloirenumerique.fr

65 communes. 54 097 habitants (INSEE : population légale 2017)

- Liste des compétences au 1er janvier 2020

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (dont PLUi)
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- Politique de la ville dans la communauté
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Eau et assainissement (depuis la 1/1/2020)

Compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement :

lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores ; soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; patrimoine

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et politique culturelle d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt Communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes

Compétences optionnelles exercées à titre facultatif :

- Eclairage public
- Nouvelles technologie de l'information et de la communication
- Petite enfance, enfance et jeunesse
- Balayage
- Sécurité incendie

- Budget 2018

CA TERRITOIRES VENDOMOIS, exercice : 2018 (source DGFIP)

Population : 56 782 habitants

Consolidation avec 7 budgets annexes (BA) dont 3 budgets annexes industriels et commerciaux (SPIC)

En milliers d'Euros	En euros par habitant	
		FONCTIONNEMENT
32 280	568	Total des produits de fonctionnement
29 933	527	Total des charges de fonctionnement
		INVESTISSEMENT
9 899	174	Total des ressources d'investissement
13 167	232	Total des emplois d'investissement

- « P@nda », **Point d'Accès au Numérique pour les Démarches Administratives**

Mairie annexe des Rottes,

42 ter avenue Jean Moulin, 41100 Vendôme.

Tél. 02 54 89 46 06 ; e-mail panda@territoiresvendomois.fr



La communauté d'agglomération Territoires vendômois encourage les démarches en ligne.

Pour faciliter la maîtrise de ces télé-procédures et accompagner les usagers qui en auraient besoin, un nouveau service est ouvert depuis le 16 octobre à la mairie annexe des Rottes : le Point d'accès au numérique pour les démarches administratives (p@nda).

Tous les vendômois peuvent s'y rendre, notamment ceux qui sont confrontés à des freins divers pour effectuer des démarches en ligne (absence d'équipements de type ordinateur, scanner, imprimante au domicile) ou de grandes difficultés liées à l'utilisation d'internet pour les démarches administratives en ligne. Une médiatrice numérique accueille et accompagne le public avec la possibilité pour les usages les plus éloignés d'internet, de prendre un rendez-vous personnalisé afin de bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Le « P@nda » accueille le public du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le vendredi de 14h30 à 16h30.

CENTRE AQUATIQUE DES GRANDS-PRES A VENDÔME

UN ÉQUIPEMENT POUR TOUS ET POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS



En plus des activités traditionnelles d'accueil des 108 classes des écoles, collèges et lycées de l'ensemble du territoire vendômois et des 19 associations et institutions locales qui ont toutes trouvé leur place dans les créneaux du centre aquatique, il a également été retenu le principe d'offrir d'autres activités et services aux publics vendômois.

Ainsi, à côté de l'offre aquagym et aquabike, des cours d'**aquatrainning** avec trampoline ou d'**aquaform** sur paddle vont être rapidement proposés aux personnes sportives ou soucieuses de leur santé. Des cours de natation et d'**aquaphobie** seront également proposés pour permettre à chacun de se sentir en sécurité dans l'eau. Pour les adeptes du bien être ou à la recherche de relaxation, le **hammam** et le **sauna** autour de l'espace tisanerie seront fortement appréciés. Les plus jeunes et les familles pourront découvrir autrement les joies de l'eau avec les **soirées thématiques** (ex. : halloween avec coloration de l'eau en orange ou Noël) mais aussi les **après midi ludiques** avec par exemple installation de la structure gonflable dans le grand bassin. L'accès au centre pourra aussi désormais se faire de manière plus personnalisée. Pour les **anniversaires** des enfants, un encadrement individualisé du groupe avec gouters et animations autour du thème de l'eau et accès aux bassins pourront être proposées. Pour les groupes et entreprises, l'accès à la **salle "Espace Loir"** et sa cafétéria et terrasses annexes sera proposé pour l'organisation de réunions, formations ou **soirées privées**. Une formule avec accès encadré au bassin puis temps partagé dans l'espace de convivialité pour toute une soirée sera également possible.

Des tarifs variés et adaptés selon les pratiques

Une large gamme de tarifs a été validée par le conseil d'administration de la régie du pôle nautique. Il s'agit de tarifs semblables à ceux des autres centres aquatiques voisins qui seront proposés aux publics :

5,40 € pour une entrée simple et **4,30 €** pour les tarifs réduits

12 € pour l'accès aux zones "Bien-être" et aux bassins

De **10 à 14 €** pour les activités sports et santé

Une réduction de **10 %** pour les cartes et abonnements de 10 entrées

Un **pass horaire**, crédit de 10 heures, est proposé au tarif de **30,60 €** pour les nageurs réguliers.

L'**abonnement de 10 entrées** (à partir de 18 ans) est proposé au tarif de **48,60 €**.

Tous les tarifs : <http://www.territoiresvendomois.fr/tarifs>

Horaires (en période scolaire)

- Lundi de 12 h à 14 h et de 16 h 30 à 21 h.
- Mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 14 h et de 16 h 30 à 20 h
- Mercredi et samedi de 10 h à 20 h
- Dimanche de 8 h 30 à 18 h 00

Renseignements

Centre aquatique des grands-prés, rue Geoffroy Martel

Tél. 02.54.89.19.00

centreaquatique.vendome@territoiresvendomois.fr

Autres équipements communautaires :

- Piscine de Montoire, 13 av. Reclusages
Tél. 02 54 85 04 52
piscine.montoire@territoiresvendomois.fr

- Piscine de Savigny-sur-Braye, av. de la Gare
Tél. 02 54 23 99 62

- Base de loisirs du plan d'eau de Villiers
Tél. 06 89 73 56 13

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat

L'ensemble du territoire s'oriente vers une vision plus large de l'aménagement, passant de l'échelle communale (Plans d'Occupation des Sols, Cartes communales, Plans Locaux d'Urbanisme) à l'échelle de l'agglomération : le PLUi-H.

L'ancienne Communauté de communes Beauce et Gâtine avait déjà initié cette démarche, la Communauté d'agglomération Territoires vendômois va la poursuivre.

Le PLUi H, c'est quoi ?

PLU

Un PLU doit prévoir et organiser l'avenir du territoire en relevant plusieurs défis :



Élaborer un véritable projet de territoire : « Quelle urbanisation pour demain ? Quel type d'habitat ? Quelle amélioration des circuits de déplacements ? Quelle amélioration du cadre de vie ? Quel développement économique ? Quelle protection des paysages et de l'environnement ? Quelle prise en compte des risques naturels et technologiques ? »



Élaborer un document qui encadre les permis de construire notamment, et régit les autorisations d'occupation du sol à la parcelle (encadre les permis de construire, d'aménager...).

i

intercommunal l'ensemble des 65 communes construit un document commun qui devra :

- Garantir la cohérence globale
- Tenir compte des différences des territoires

Aujourd'hui et jusqu'en 2023



Une fois le PLUi-H approuvé



H

Programme d'actions en faveur de l'habitat

C'est une première pour le territoire = l'affirmation d'une politique du logement et de l'habitat (lutte contre la vacance / insalubrité / logements énergivores...)

L'élaboration du PLUi-H, organisation

Les Conseils municipaux, leurs maires et les élus de Territoires vendômois construisent ensemble un PLUi-H et participent à sa définition jusqu'à l'échelle de la parcelle.

Comment s'informer ?

- Des publications dans la presse locale, les bulletins municipaux, le bulletin de Territoires vendômois ou le Petit Vendômois
- Des expositions publiques
- Des informations sur le site Internet de Territoires Vendômois : www.territoiresvendomois.fr/pluih et sur les réseaux sociaux de la collectivité.

Comment s'exprimer ?

- Dans les registres mis à disposition dans chaque mairie ainsi que dans les locaux de la CATV
- Lors des réunions publiques
- Dans le cadre de temps d'échanges ponctuels à venir : permanences, cafés-débats, ...

Votre maire reste l'autorité attribuant les autorisations, même dans le cadre d'un PLUi-H. Celui-ci et vos conseillers municipaux restent et demeurent vos interlocuteurs lors de l'élaboration du PLUi-H. Les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (PLU, Carte communale) restent le document de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, jusqu'à l'approbation du PLUiH prévu pour 2023.



Bilan de la saison 2019:

Nombre de passagers : 5 200

dont 2 173 en 48 groupes.

Nombre de voyages : 101

pour 81 jours de circulation.

Kilomètres parcourus : 3 636

Le TTVL, l'un des éléments majeurs du tourisme en Vendômois, au fil des ans est devenu une véritable entreprise qui mobilise de plus en plus de bénévoles, alors, **si vous vous sentez une âme de cheminot, quelque soit vos compétences, n'hésitez pas à nous rejoindre , vous serez les bienvenus!**



Découverte du rail en draisine



Train de Noël

Circulations 2020 :

Du 21 Mai au 27 Septembre,

Les Samedis, Dimanches et Jours Fériés >Départ de l'ancienne Gare de Thoré à 14^h25 - Retour 17^h15

Voyages supplémentaires du 9 Juillet au 27 Août,

Le Dimanche matin : Départ 9^h30 - Retour 12^h15 et Le Jeudi matin : Départ 9^h30 - Retour 12^h15

Voyages supplémentaires du 14 Juillet au 11 Août

Le Mardi matin : Départ 9^h30 - Retour 12^h15

Tarifs : Plein tarif : 14 € - Tarif « groupes » : 12,50 €. - Jeunes de 5 à 16 ans et personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80% : 8,50 € - Gratuit pour moins de 5 ans

Renseignements pratiques : Adresse : Association TTVL / Mairie / 41100 THORE LA ROCHETTE

Tel : 02 54 72 95 03 - Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07

E-mail : ttvlmairie@orange.fr - Site : ttvl.fr

EMPLOI ET FORMATION

POLE EMPLOI

Heures d'ouverture

	Libre	Sur RDV
Lundi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mardi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mercredi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Jeudi :	8h45-12h45	
Vendredi :	8h45-12h45	12h45-15h45



Le **Pôle emploi** est un établissement public centré sur l'emploi, ses compétences sont :

- l'inscription et la gestion de la liste des demandeurs d'emploi.
- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil.
- le versement des allocations.
- la collecte des offres d'emplois.

5 rue Denis Diderot 41100 VENDÔME

<http://www.pole-emploi.fr>

Facebook : @PoleemploiVendome

Tél : 3949 (Service gratuit + prix appel)

Pour les employeurs : 39 95 (Service gratuit + prix appel)

JOBS 41

Vous êtes allocataire du RSA en Loir-et-Cher

Avec Job 41, votre département se mobilise pour vous aider à trouver l'emploi qui vous convient.

Nous vous accompagnons de la préparation à l'embauche à l'accompagnement dans la prise de poste.

Une hotline est à votre disposition au 02 54 58 43 44
job41@cg41.fr / www.job41.fr



Plus de 1000 offres déposées près de chez vous et **7 nouveaux recrutements chaque semaine !**
Pourquoi pas vous ?

MISSION LOCALE DU VENDOMOIS

- Accompagnement vers l'emploi des 16-25 ans

- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

71 faubourg Chartrain 41100 Vendôme

Tel : 02.54.77.14.87 - www.ml-vendomois.fr



CENTRE D'INFORMATION ET ORIENTATION DE VENDÔME

Le **Centre d'Information et d'Orientation de Vendôme** est ouvert :

du lundi au vendredi :

09h00-12h00 et 13h30-17h00;

C.I.O. de Vendôme

17 bis rue Sanitas 41100 VENDÔME

Tél : 02 38 83 49 91

Internet : www.ac-orleans-tours.fr

ce.ciovendome@ac-orleans-tours.fr

Le **forum de l'orientation** des collégiens et des lycéens du Vendômois se déroulera :
salle du jeu de Paume à Blois,
les **12,13 et 14 mars 2020**.



Infos sur yeps.fr

ETOILE

Etoile est le site de référence sur l'orientation, la formation et l'emploi en région Centre - Val de Loire. Il permet un premier niveau d'information pour la réalisation d'un projet professionnel quelle que soit votre situation.

Pour avoir un aperçu de l'intégralité des formations qui existent dans la région, rendez-vous sur www.etoile.regioncentre.fr ou téléphonez à Etoile Info au 0800 222 100.

Cléor est un outil interactif qui a pour objectif de vous accompagner dans l'élaboration de votre projet professionnel. <https://www.cleor-centrevalde Loire.fr>

Les **visas Libres savoir** sont des formations courtes (de 30 heures à 80 heures) et gratuites pour acquérir des compétences de base. <https://libres-savoirs.regioncentre.fr>



Service Public Régional de l'Orientation

MÉDICAL ET SOCIAL

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



L'ADMR pour tous, toute la vie, partout



Association locale ADMR du Vendômois

MAISON DES SERVICES
7, avenue Gérard Yvon
41100 VENDÔME

- Vie quotidienne

Tél. 02 54 23 54 00

E-mail : ma-vendome@fede41.admr.org

- Equipe mobile Alzheimer (EMA NORD)

Tél. 02 54 23 54 06

E-mail : ema-nic@fede41.admr.org

- Association Handicap-Vie

E-mail : asso-handicapvie@fede41.admr.org

- Présidente de l'association :

Jocelyne TONDEREAU

Téléphone : 02-54-80-67-23

L'ADMR recrute en permanence
des aides à domicile et des aides
soignants.

Envoi des candidatures à :

lepostule@fede41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur
un mode de coopération entre le
client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes
salariées, le bénévole effectue
des visites de courtoisie,
développe le lien social, rompt
l'isolement des personnes âgées,
handicapées et participe à la
gestion de l'association locale
ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les
bénévoles savent détecter les
problèmes de société ou les
besoins pouvant émerger autour
d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à
la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité
de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services*.

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un
soutien aux familles pour faire face aux aléas de la
vie et une action socio-éducative (TISF)

Accompagnement à domicile pour
personnes en situation de handicap

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées,
en situation de handicap ou au retour d'une
hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins,
transport accompagné
Equipe Mobile Alzheimer (EMA)

Entretien du logement, entretien du linge,
petits travaux de bricolage et de jardinage

ENTRETIEN DE LA MAISON

L'ADMR recherche des bénévoles
pour rejoindre l'équipe locale.
N'hésitez pas à nous contacter
au 02 54 23 54 00 !



 Activ'zen pour être autonome mais jamais seul	 Activ'dialog pour être en sécurité, la convivialité en plus !	 Activ'mobil pour profiter de sa liberté en toute sécurité
--	--	--

Complétez nos offres avec des options sur-mesure

<p>Option Convivialité Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.</p>	<p>Option Sécurité Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.</p>
<p>Option Confort + Des objets connectés dédiés au confort de votre vie à domicile. <i>Disponible sur Activ'dialog uniquement</i></p>	<p> Coffre à clé sécurisé Vos clés accessibles et en toute sécurité.</p>
<p> Option Sérénité Un détecteur automatique de chute en lien avec notre centrale d'écoute.</p>	<p>Balisage lumineux Pour sécuriser vos déplacements nocturnes.</p>

La commune de Mazangé participe financièrement aux frais d'installation de Présence Verte chez les nouveaux abonnés de la commune.

Présence Verte Touraine
Blois 02 54 44 87 26
Tours 02 47 31 61 96
www.presencevertetouraine.fr



Dom@dom 41, ma téléassistance de proximité 24h/24 et 7j/7

Depuis 2014, DOM@DOM41, spécialiste de la téléassistance de proximité en Loir-et-Cher, assure un maintien à domicile de qualité aux seniors et aux personnes en immobilité, temporaire ou de longue durée.

A partir de 15 € par mois, l'offre Sérénité comprend 1 bracelet émetteur ou 1 détecteur de chute, 1 boîtier de liaison, 1 détecteur de fumée et 1 parcours lumineux (offre modulable en fonction des besoins).

En cas de besoin (malaise, chute, angolisse), une pression sur le bouton d'appel permet d'entrer directement en contact avec les chargés d'assistance de DOM@DOM41.

Basés à Blois, ces derniers sont disponibles 7 jours /7 et 24 heures /24. Ils sont parfaitement formés à leurs missions et à l'accompagnement des personnes.

Chaque abonné reçoit au minimum un appel de convivialité par mois et un appel le jour de son anniversaire. Il peut aussi, dès qu'il en ressent le besoin, entrer en contact avec les chargés d'assistance DOM@DOM41, de jour comme de nuit (sans surcoût) !

→ 02 54 42 54 24 / www.domadom41.fr



DOM@DOM41 propose également une offre de téléassistance mobile accessible et de qualité pour permettre à chacun de profiter de sa liberté en toute sérénité et sécurité : Mobil'easy.

A partir de 31 € par mois (18,5€ après crédit d'impôt), l'offre comprend : téléphone + forfait + téléassistance 24h/24, 7 j/7 + aide à la prise en main.



Dom@dom 41 est un service délégué par le Conseil départemental de Loir-et-Cher à la Fondation Partage et Vie



Dom@dom 41
6 rue Louis Bodin
41000 Blois

Le saviez-vous ?

1

« 40% des cancers pourraient être évités en modifiant nos comportements »

En favorisant



Alimentation équilibrée Activité physique

En limitant



Tabac Alcool

2

Trois programmes nationaux de dépistages organisés sont mis en oeuvre en France par le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) qui se charge de vous envoyer des invitations. Ces examens sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie :

TEST IMMUNOLOGIQUE



Cancer colorectal

Dépistage de 50 à 74 ans
Tous les 2 ans
à réaliser chez vous



Détecté tôt, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10

MAMMOGRAPHIE



Cancer du sein

Dépistage de 50 à 74 ans
Tous les 2 ans



Détecté tôt, un cancer du sein se guérit dans 9 cas sur 10

FROTTIS



Cancer du col de l'utérus

2 moyens d'agir

Vaccination : de 11 à 14 ans avec un rattrapage jusqu'à 19 ans
Dépistage : 25-65 ans, Tous les 3 ans après 2 frottis réalisés à 1 an d'intervalle

Participation aux dépistages organisés des cancers en 2017-2018 :

Département du Loir-et-Cher

Cancer colorectal
43%

Cancer du sein
60,8%

Canton de VENDÔME

Cancer colorectal
38%

Cancer du sein
65%

Caisse d'Allocations Familiales Vendôme (C.A.F)

Centre Caf les Rottes, rue du Colonel Fabien 41100 Vendôme Tél : 02.54.77.11.58

Lundi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h / Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

60, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme Tél : 3646 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)

Lundi-mardi-mercredi-vendredi : 09h00-12h30 & 13h30-17h00

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A)

390, bd du Président Roosevelt 41100 Vendôme Tél : 02.54.73.63.00

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (C.A.R.S.A.T)

5, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme Tél : 3960

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)

6, quai Saint-Jean BP 17 41003 Blois Cedex Tél. : 0820 200 189(tarif spécial)

CIAS de Vendôme - Service de repas à domicile

37 avenue Georges Clémenceau 41100 Vendôme. Tél : 02.54.86.47.00

Assistante social du service social territorial

Mme SARRAZIN Christine Tél : 02 54 73 43 43

INFORMATIONS MÉDICALES

Un défibrillateur est à disposition devant la mairie de Mazangé.



PHARMACIE PUENTE LUCIEN

Route du Gué du Loir 41100 MAZANGE Tél : 02 54 72 11 21

Ouvert du lundi au vendredi 9h00 - 12h15 et 14h - 19h30 et le samedi 9h00 - 13h00

« Réso Garde » : **3237** ou www.3237.fr

Annuaire des professionnels de santé et établissements de soins (coordonnées, horaires, ...) sur <http://annuaresante.ameli.fr>

Pour joindre le médecin de garde, il est impératif d'appeler le 15

C'est lui qui juge de la pertinence de l'appel et met en œuvre les moyens adaptés :

- SAMU-SMUR
- Médecin généraliste de garde
- Ambulance pour transport aux urgences

Ces diverses mesures donnent à la population l'assurance d'avoir encore à sa disposition un système de soins efficace et aux professionnels celle d'exercer la garde dans de meilleures conditions.

Dossier Médical Partagé (DMP) : votre carnet de santé numérique



Disponible gratuitement sur Internet, le Dossier Médical Partagé est un carnet de santé numérique qui réunit toutes vos informations médicales. En quelques minutes, vous pouvez simplement et facilement créer votre DMP en vous connectant sur le site www.dmp.fr. Vous pouvez aussi vous rendre chez votre pharmacien ou dans votre caisse d'assurance maladie qui l'ouvrira pour vous-même ou pour votre enfant mineur.

Traitements, résultats d'examens, personne à prévenir en cas d'urgence, le DMP permet de retrouver au même endroit toutes vos informations de santé, et de ne pas les oublier (historique des soins des 24 derniers mois, alimenté automatiquement par l'Assurance Maladie ; pathologies et allergies éventuelles ; traitements médicamenteux et soins ; comptes rendus d'hospitalisation et de consultation ; résultats d'examens ; directives anticipées pour la fin de vie...)

Que vous ayez ouvert ou non un Dossier Médical Partagé, rien ne change pour vos droits de remboursement.

Parlez-en à votre médecin lors de chaque consultation, il pourra alors alimenter votre DMP avec les informations utiles à votre suivi médical.

HABITAT ET ÉNERGIE

CAUE LOIR ET CHER

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental présidé par un élu local, Mme Marie-Hélène MILLET, conseillère départementale.

Le CAUE assure un service gratuit (sur rendez-vous) pour les PARTICULIERS.

- CONSTRUIRE

Le CAUE vous conseille pour l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche durable.

- REHABILITER

Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, rénover une toiture, faire un ravalement...

- AGRANDIR UN BATIMENT

Le CAUE vous guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, ...

- ECO-CONSTRUIRE

Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, la mise en œuvre et les professionnels dont vous avez besoin.

- AMENAGER VOS ESPACES EXTERIEURS

Le CAUE vous aide à réfléchir sur le traitement paysager de votre parcelle, son entretien et le choix des végétaux.

- LE CAUE propose des journées d'études, de visites et des sessions d'information et de formation

Pour prendre rendez-vous avec une architecte ou une paysagiste :

C.A.U.E. de Loir et Cher 34 avenue Maunoury 41000 Blois

T. 02 54 51 56 50 contact@caue41.fr <http://www.caue41.fr>



ADIL-ESPACE INFO ENERGIE 41

Un problème concernant votre logement ?

Une question sur votre location ou votre acquisition ?

Des réponses concernant les aides existantes pour les travaux d'adaptation au handicap ou d'économies d'énergie ?



Soutenue par Territoires vendômois, l'Agence départementale d'information sur le Logement du Loir-et-Cher (ADIL 41) vous apporte des conseils neutres et gratuits lors des permanences suivantes :

Permanences juristes :

VENDÔME

Point d'Accès au Droit du CIAS de Vendôme - 37, rue Georges Clémenceau

Le 2ème et 3ème vendredi du mois : 13h30 à 16h15

Permanences des conseillers en énergie :

VENDÔME

Point d'Accès au Droit du CIAS de Vendôme - 37, rue Georges Clémenceau

Le 2ème et 3ème vendredi du mois : 13h30 à 16h15

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Centre social - 46 rue Saint Denis

Le 4ème jeudi du mois de 14h à 16h15

La prise de **RDV est obligatoire**, contactez l'ADIL 41 Espace Info Energie au **02.54.42.10.00**

Renseignements complémentaires sur www.adil41.org

Calendrier 2020

MAZANGÉ

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

Déc. 2019	Janv. 2020	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv. 2021
D 1	M 1	S 1 A	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1 B	D 1	M 1	V 1
L 2	J 2	D 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2 A	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	V 3	L 3	M 3	V 3 B	D 3	M 3	V 3 A	L 3	J 3 B	S 3	M 3	J 3 A	D 3 A
M 4	S 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4 A	L 4
J 5 A	D 5 A	M 5	J 5 B	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5 A	S 5	M 5
V 6	L 6	J 6 B	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6 B	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
S 7	M 7	V 7	S 7	M 7	J 7 A	D 7 A	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7	J 7 B
D 8	M 8	S 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8 A	D 8	M 8	V 8
L 9	J 9 B	D 9	L 9	J 9 A	S 9	M 9	J 9 B	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9
M 10	V 10	L 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10 B	J 10 B	D 10
M 11	S 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11 B	S 11	M 11	V 11 A	D 11	M 11	V 11	L 11
J 12 B	D 12	M 12	J 12 A	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
V 13	L 13	J 13 A	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13 A	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
S 14	M 14	V 14	S 14	M 14	J 14 B	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
D 15	M 15	S 15	D 15	M 15	V 15 B	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15 B	D 15	M 15	V 15 A
L 16	J 16 A	D 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
M 17	V 17	L 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17 B	S 17	M 17	J 17 A	D 17
M 18	S 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18 A	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
J 19 A	D 19	M 19	J 19 B	D 19 B	M 19	V 19	D 19 A	M 19	S 19	L 19	J 19 A	S 19	M 19
V 20	L 20	J 20 B	V 20	L 20	M 20 A	S 20	L 20	J 20	M 20	V 20	V 20	D 20	M 20
S 21	M 21	V 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21 B
D 22	M 22	S 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22 A	D 22	M 22	V 22
L 23	J 23 B	D 23	L 23	J 23 A	S 23	M 23	J 23 B	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24	V 24	L 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24 A	S 24	M 24	J 24 B	D 24
M 25	S 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25 B	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
J 26	D 26	M 26	J 26 A	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26	J 26 B	S 26	M 26
V 27	L 27	J 27 A	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27 A	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
S 28	M 28	V 28	S 28	M 28	J 28 B	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28 A
D 29	M 29	S 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	J 29 B	D 29	M 29	V 29
L 30	J 30	L 30	M 30	J 30	S 30	M 30	J 30 A	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
M 31	V 31	M 31	M 31	D 31	D 31	V 31	V 31	L 31	S 31	S 31	J 31	D 31	D 31

Déchetteries & plateforme

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Danée	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Morée	9h - 12h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Salaminiex	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
St Arsant Londagne	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
St Ouen*	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Navell*		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Vendôme*	9h - 12h 14h - 17h/18h	9h - 12h 14h - 17h30/19h	9h - 12h 14h - 17h30/19h			
Professionnels Déchets Verts	9h - 12h 14h - 17h/18h	9h - 12h 14h - 17h30/19h	9h - 12h 14h - 17h30/19h			

*Les déchets verts ne sont pas collectés dans les déchetteries de Vendôme, Navell et St Ouen

La plateforme et les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Horaires de la plateforme de déchets verts : du 1^{er} octobre au 31 mars / Éte du 1^{er} avril au 30 septembre
Les professionnels sont priés de se présenter au gardien avant tout dépôt.



Tous les mercredi



Les mercredi en

Semaine A



Les bacs doivent être sortis LA VEILLE AU SOIR du jour de la collecte, et rentrés une fois collectés



Tel. 02 54 89 41 17

DROIT ET RÉGLEMENTATION

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Informations juridiques

- Association départementale d'information sur le logement et Espace info énergie (ADIL – EIE)
- Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)
- Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)
- Notaires
- Solidaires pour l'habitat (SO liHA)
- Association des accidentés de la vie (FNATH)
- Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher (UDAF)
- UFC Que choisir
- Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)

Résolution amiable des conflits

Délégué du défenseur des droits

Défense des droits et des libertés individuelles dans le cadre des relations avec les administrations, des droits des enfants, lutte contre les discriminations et respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Conciliateur de justice

Résolution de litiges à l'amiable dans les domaines de la consommation, de voisinage, de locataires/propriétaires, de différends entre personnes...

Contact

Accueil téléphonique et physique :

Marina Louveau, coordinatrice

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE VENDÔME

37 avenue Georges Clemenceau, 41100 Vendôme

02 54 86 47 77 – pad@territoiresvendomois.fr

POINT d'accès au droit

Accueillir
Écouter
Orienter
Informer

CDAD41 | CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE L'ACCÈS
AU DROIT DE LOIR ET CHER

T
TERRITOIRES
VENDOMOIS

**Les accueils sont gratuits,
anonymes et confidentiels**

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Un lieu d'accès au droit de proximité situé dans le quartier nord de Blois, éloigné des Tribunaux

Un accueil du public en demande d'information juridique avec documentation disponible et un accès informatique permettant d'effectuer des démarches en Ligne

Une présence judiciaire

Créés à l'origine pour assurer une présence judiciaire de proximité dans les quartiers en difficultés et éloignés des tribunaux

Dans le cadre de la prévention de la délinquance

À Blois, la présence judiciaire est assurée à la MJD par le délégué du Procureur et le Service de contrôle judiciaire et d'enquêtes.

Des permanences d'information juridique : avocats, notaires, juriste en droit de la famille (CIDFF), juriste en droit du travail (SEMAD), UDAF, Conseil général - Vivre autonome 41

Défense des droits, conciliation et médiation : Délégué du Défenseur des droits, conciliateurs de justice, médiatrice familiale

Aide aux démarches: écrivain public, accès libre à un poste informatique connecté à Internet pour effectuer des démarches administratives



Maison de justice et du Droit

3 place Bernard Lorjou 41000 BLOIS

Tél. : 02 54 45 16 16

Contact : mjd-blois@justice.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h15
et de 13h30 à 17h15



VOS PLANTATIONS

Distance par rapport à votre limite de propriété :

- 2 m pour les plus de 2 m de hauteur,
- 0,50 m pour les moins de 2 m de hauteur

Dans les lotissements : respectez le cahier des charges

- 1 m 20 sur la voie, 1 m 80, entre les propriétés

Toutes ces plantations doivent être entretenues.

NUISANCES SONORES (Arrêté Préfectoral n°41-2017-07-12-006 du 12/07/2017, titre III : particuliers)

Article 3 : Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou d'arrosage, etc. ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND.

VOS ANIMAUX (Arrêté Préfectoral n°41-2017-07-12-006 du 12/07/2017, titre III : particuliers)

Article 5 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

Voici l'adresse où vous pourriez récupérer, **À VOS FRAIS**, vos animaux s'ils étaient pris à errer dans le village :

REFUGE DU VAL DE LOIR PRÉPATOIR 41100 NAVEIL TEL : 02 54 77 23 87

Les **déjections canines** sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation en procédant au ramassage des excréments de leurs animaux.

BRÛLAGE

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie

Les déchets verts doivent être déposés à la plateforme des déchets verts. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

EAU & ASSAINISSEMENT

L'eau est un bien précieux que l'on se doit de préserver.

Ne polluez pas les nappes phréatiques en déversant vos eaux usées dans les puits désaffectés.

Dans le cas d'un **assainissement individuel**, lors d'une demande de permis de construire, une étude du sol doit être fournie.



STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES! Le rejet des lingettes dans le réseau d'**assainissement collectif** engendre une pollution environnementale et des surcoûts collectifs très conséquents (en matériel et entretien) qui se reportent inévitablement sur la facture de l'utilisateur.

IL FAUT Y PENSER

Vous contactez des entreprises pour effectuer des travaux dans votre propriété. N'oubliez pas de prévoir la livraison, le retour du matériel, sa largeur, son poids ...

Par rapport au chemin à emprunter ; la présence de ligne électrique, de réseau divers ou de galerie, cave pouvant être des obstacles. Les services de la collectivité peuvent vous renseigner.

VOIRIE

Les travaux de traversée de voirie sont soumis à autorisation préalable à faire en mairie 1 mois avant les travaux.

LES VOIES COMMUNALES (plus de 40 km)

Étroites et tortueuses. Empruntez-les avec prudence et au ralenti dans les hameaux ou vivent de plus en plus d'enfants.

- Taillez, régulièrement, tout ce qui pourrait entraver la visibilité.
- Retirez la terre que vos véhicules pourraient y déposer
- En cas de neige ou verglas, il est demandé aux riverains, de dégager leur trottoir.



Tous ces cas, facteurs de risques d'accidents, engagent votre responsabilité pleine et entière.

LES CHEMINS RURAUX (plus de 80 km)

La plupart sont d'une largeur de 6 m ; respectez cette largeur, ainsi que le fossé quand il existe.

Ne pas les traiter, vous pouvez les broyer, les faucher et même enlever l'herbe.

Les arbres les bordant, doivent être régulièrement taillés par leurs propriétaires. Les clôtures en fil de fer barbelé doivent être mises à 50 cm des bornes.

Les fossés doivent être maintenus dans leur largeur avec un minimum de 50 cm d'accotement. Ne pas les traiter, enlever les arbres ou arbustes qui poussent dans le milieu pour ne pas gêner le passage de l'eau.



ENTRETIEN POUR LES RIVERAINS DU LOIR, DU BOULON, ET DU RUISSEAU DE MAZANGE

Chaque riverain est tenu d'entretenir les bords du Loir, du Boulon et du Ruisseau de MAZANGE.

Il est également déconseillé de stocker des matériaux (morceaux de bois ou autre ...) en rive car ces derniers risquent de créer des embâcles.

L'obligation d'entretien des cours d'eau non domaniaux et de leurs berges est réglementée dans l'article L215-14 du Code de l'Environnement : « le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques ».



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La destruction des nids est prise en charge par la communauté d'agglomération Territoires vendômois
Pour demander une intervention 02 54 89 44 68 ou luttefrelonasiatique@territoiresvendomois.fr

SÉCURITÉ

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : composez le 17 ou le 112

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les modalités de gestion des listes électorales ont évolué au 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs sont simplifiées. Les électeurs peuvent :

- s'inscrire au plus proche du scrutin. Ainsi, pour voter aux prochaines élections municipales de mars 2020, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 ;

- s'inscrire en Mairie ou déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr.

NUMÉROS UTILES

ADMINISTRATION FISCALE

Centre Des Finances

Tél : 02.54.23.15.15

www.impots.gouv.fr

Cadastré

Tél : 02.54.23.15.30

www.cadastre.gouv.fr

Timbre fiscal électronique

timbres.impots.gouv.fr

Amendes

www.amendes.gouv.fr

Forfait post-stationnement

www.stationnement.gouv.fr

Droit à l'erreur

www.oups.gouv.fr



SERVICES

Valdem (collecte ordures)

Tél : 02.54.89.41.17

www.valdem.fr

Eau

Tél : 02.45.77.00.00

Dépannages :

02.45.77.00.09

www.saurclient.fr

Dépannage électricité

Tél : 09.726.750.41

www.enedis.fr

Prêtre de la Paroisse

Tél : 02.54.86.54.02

La Poste

Tél : 3631

aide.laposte.fr

TRANSPORT

Taxi du Perche

Tél : 02.54.80.89.44

06.08.55.39.91

Transports à la demande

Tél : 02.18.21.21.63

move-vendomois.fr

Transports du Loir et Cher

Tél : 02.54.58.55.44

www.tlcinfo.net

Gare TGV Vendôme-Villiers

Tél : 02.54.23.50.14

www.oui.sncf

Gare TER Vendôme Centre

Tél : 02.54.23.50.04

www.remi-centrevaldeloire.fr

DÉMARCHES

Administration française

Tél : 3939

service-public.fr

demarches.interieur.gouv.fr

Permis de conduire

ants.gouv.fr



Mazangé www.mazange.fr

ASC Mazangé asc-mazange.asso.fr

Territoires vendômois www.territoiresvendomois.fr

Conseil départemental www.le-loir-et-cher.fr

Préfecture www.loir-et-cher.gouv.fr

Conseil Régional www.regioncentre-valdeloire.fr

Union Européenne www.europa.eu

La loi www.legifrance.gouv.fr

Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr

Portail du justiciable www.justice.fr

Conciliateur de justice www.cdad41.org

Pré-plainte en ligne www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Journée défense (JDC) www.defense.gouv.fr/jdc

Urssaf www.urssaf.fr

Auto-entrepreneur www.lautoentrepreneur.fr

Pôle emploi www.pole-emploi.fr

Job41 www.job41.fr

Mon compte formation www.moncompteformation.gouv.fr

Droits sociaux www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Assurance Maladie www.ameli.fr

MSA www.msa-berry-touraine.fr

Dossier médical partagé www.dmp.gouv.fr

Don d'organes www.dondorganes.fr

Les médicaments medicaments.gouv.fr

Allocations Familiales www.caf.fr

Assistants maternelles www.mon-enfant.fr

Retraites www.info-retraite.fr

www.lassuranceretraite.fr

Personnes âgées pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Météo www.meteofrance.com

www.meteo-centre.fr

Qualité de l'air www.ligair.fr

Agence de l'eau agence.eau-loire-bretagne.fr

Sécurité sanitaire www.anses.fr

Le bruit www.bruit.fr

Eco-rénovation www.faire.fr

Comparateur Energie www.energie-info.fr

Info routes www.route41.fr/info-routes

www.bison-fute.gouv.fr

Prix des carburants www.prix-carburants.gouv.fr

Archives départementales www.culture41.fr

Bibliothèque nationale gallica.bnf.fr

Institut Nationale de l'Audiovisuel www.ina.fr

Films d'archives memoire.ciclic.fr

Musées de France www.photo.rmn.fr

Données du Loir et Cher www.pilote41.fr

Données de la région data.centrevaldeloire.fr

Données publiques (fr) www.data.gouv.fr

Données publiques (eu) open-data.europa.eu

Insee (recensement) www.insee.fr

Cartographie www.geoportail.gouv.fr

www.openstreetmap.org

Informatique et Libertés www.cnil.fr

Sécurité internet www.internet-signalment.gouv.fr

www.signal-spam.fr

www.cybermalveillance.gouv.fr

Télécommunications www.monreseauemobile.fr

jalerte.arcep.fr

www.bloctel.gouv.fr

Très haut débit (fibre) www.valdeloirefibre.fr

Télévision TNT HD www.recevoirlatnt.fr

www.matnt.tdf.fr

Radio www.csa.fr/maradiofm

Education www.education.gouv.fr

Métiers et formations www.onisep.fr

www.cidj.com

Etudiants www.etudiant.gouv.fr

Jeunes www.yeps.fr

www.jeunes.gouv.fr

Alternance www.alternance.emploi.gouv.fr

MOOC www.fun-mooc.fr

Associations www.associations.gouv.fr

Idées de sorties www.lepetitvendomois.fr

Tourisme en Vendôme www.vendome-tourisme.fr

Tourisme en Loir et Cher www.val-de-loire-41.com

Tourisme en Vallée du Loir www.vallee-du-loir.com

Tourisme en Val de Loire www.valdeloire-france.com

Inventaire Biodiversité 41 obs41.fr

Patrimoine naturel inpn.mnhn.fr

Auto
PRIMO

Garage Sandré



MÉCANIQUE AUTOMOBILE ET AGRICOLE
DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE
CLIMATISATION
DÉPANNAGE



1, rue de la Ratèlerie
41100 VILLIERS-SUR-LOIR
Tél. : 02 54 72 92 44
E-mail : s-sandre@orange.fr

Carrelage - Faïence



CARRELAGE & CRÉATION

- Douche à l'Italienne
- Pierres naturelles
- Chape fluide
- Terrasse

06 27 82 53 64

SARL GOUPIL CARRELAGES

www.goupilcarrelage.com

41100 MAZANGÉ

goupil.carrelage@gmail.com



Patrick Coiff

AVEC RDV

02 54 72 89 20

FÉMININ
MASCULIN
ENFANT

5, BIS RUE DE LA FONTAINE 41100 MAZANGÉ

Artisan Photographe

Sprint Lab

www.sprindab.fr

Séance photo en studio à partir 99 €
avec 10 tirages photos 15x21 inclus

Matériels photos : appareils, objectifs, flash...

4 photos d'identité (Norme Iso) 8,00€
Photos permis de conduire numérique ANTS 12,00€

Cadres, albums, piles, cartes mémoire, clés usb et accessoires

SPRINT LAB - Place de la République
VENDOME - 02.54.80.26.32



TRAVAUX PUBLICS

Agence La Ferté-Bernard - 50 Impasse du Coutier 72400 CHERRE-AU
Secteur de CHANGE - ZA de la Chenardière 72560 CHANGE
Tél. 02 43 60 18 18 - Mail : lafertebernard@groupe-pigeon.com

Pigeon Tp La Ferté Bernard 72

www.pigeon-tp-cidf.com



Caveaux - Monuments
de tous styles en Granit

TOUTES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
FUNÉRARIUM

Sarl. F. HOUDEBERT et FILS

6, rue du Cimetière
41100 VENDÔME

02 54 73 21 22

Fax : 02 54 73 28 06



EN CAS D'URGENCE

PHARMACIE DE GARDE	3237
ANTIPOISON (ANGERS)	02 41 48 21 21
GENDARMERIE	17
HÔPITAL (VENDÔME)	02 54 23 33 33
PHARMACIE (GUÉ DU LOIR)	02 54 72 11 21
GENDARMERIE (MONTAIGNE)	02 54 86 45 10
POMPIERS (VENDÔME)	18
SAMU	15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112